

Réunion du COMITÉ SYNDICAL

Lundi 23 février 2026
à 9 h 30
À Agen

**Le quorum n'ayant pas été atteint lors
de la séance du
mercredi 18 février 2026 et
comme le prévoit l'article L2121-17 du
Code Général des Collectivités
Territoriales, les délibérations seront
prises sans condition de quorum.**

ORDRE DU JOUR

- **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

1. Mise à jour des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie EAU47
2. Convention INFOGEO avec TE47 – Mise à jour des annexes 3 et 3 bis
3. Motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territoriale le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité

- **FINANCES**

4. Débat d'Orientation Budgétaire 2026
5. Suppression de la régie de recettes à Casteljaloux
6. Délibération du tarif 2026 de l'assainissement collectif pour la commune de Villefranche de Queyran

- **ENVIRONNEMENT**

7. Adhésion au programme Re-sources

- **QUESTIONS DIVERSES**

- **Nomination SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

- **Approbation PROCÈS-VERBAL du 27/11/25**



TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



1. Mise à jour des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie EAU47

Conseil
d'Exploitation



= ~~69~~ → 70 délégués

Présidente + 1 délégué de chaque commune dont une compétence est gérée en régie

- Au 1^{er} janvier 2026, intégration à la régie :
- Durance, eau et assainissement collectif : M. Léo SUAREZ

(Villefranche du Queyran, assainissement collectif : déjà à EAU47 pour l'eau potable)

2. Convention INFOGEO avec TE47 – Mise à jour des annexes 3 et 3 bis

- Mise à disposition des applications SIG (Système d'Information Géographique)



CADASTRE
260 communes

ASN AEP
= ~~65~~ → 66
communes
(en régie)

Suite à l'intégration
de Durance au
1^{er} janvier 2026 :
➔ rajout sur
l'application
ASN AEP

Montant 2026 :
18 661 €

3. Motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité

Annonces du Gouvernement : avant les élections municipales :

- Clarifier le « qui fait quoi » dans l'exercice de certaines politiques publiques
- Reconnaître le Département comme « chef de file des réseaux de proximité » d'eau, d'électricité et de gaz

Rappel efficacité des Syndicats d'eau

- Mutualisation des moyens (ingénierie, investissements) et optimisation des coûts, notamment pour les petites communes
- Proximité avec les usagers
- Travail de prospective sur le long terme intégrant l'adaptation aux enjeux climatiques (sécheresses, qualité de l'eau) : SD RESSOURCE + PPI + Contrat de progrès avec l'AEAG en cours

Enjeux d'investissement et risques

- "Mur d'investissement" (milliards d'euros) pour le renouvellement des réseaux et l'adaptation climatique
- Risque de fragmentation des compétences, dilution des responsabilités et affaiblissement de la solidarité territoriale
- Contradiction avec la clarification des compétences locales actuelles
- Menace de l'efficacité des Syndicats techniques existants
- Risque d'utilisation des moyens au bénéfice d'autres actions étrangères aux missions exercées par ces Syndicats

Position du Syndicat EAU47

- Estime qu'un échelon supplémentaire serait superflu, pas adapté avec les réalités hydrologiques
- Les Syndicats sont les structures les plus adaptées pour garantir la continuité du service, les investissements et la transparence tarifaire

Demandses au Gouvernement :

- **Maintenir la compétence "eau" au bloc communal** (communes/EPCI)
- **Renforcer les moyens** des Syndicats (investissements, ingénierie, financements)
- **Garantir la cohérence** avec les politiques d'aménagement (SAGE, PCAET)
- **Préserver l'autonomie financière** des services ("l'eau paie l'eau")
- **Privilégier la consolidation des Syndicats** plutôt qu'une réorganisation coûteuse et dangereuse face aux enjeux imminents

FINANCES

4. Débat d'Orientation Budgétaire 2026



Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Objectifs :

Information des élus en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière du Syndicat préalablement au vote du budget primitif.

Éléments présentés :

- 🌍 résultats de l'exercice 2025 (*données provisoires*)
- 🌍 structure et l'évolution des dépenses et des recettes
- 🌍 structure et la gestion de la dette
- 🌍 engagements pluriannuels envisagés (PPI)
- 🌍 propositions d'orientations budgétaires 2026

Calendrier budgétaire :

Janvier - Commissions territoriales (Présentation des PPI)

23 février - Comité Syndical (Vote du DOB)

24 février - Commissions finances et technique (Préparation des budgets) et Conseil d'Exploitation

5 mars - Comité Syndical (Votes des comptes 2025 et des Budgets 2026)

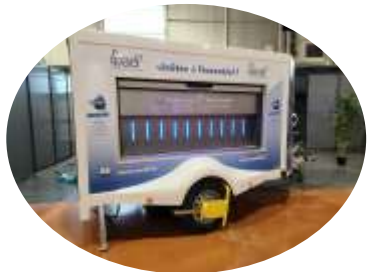
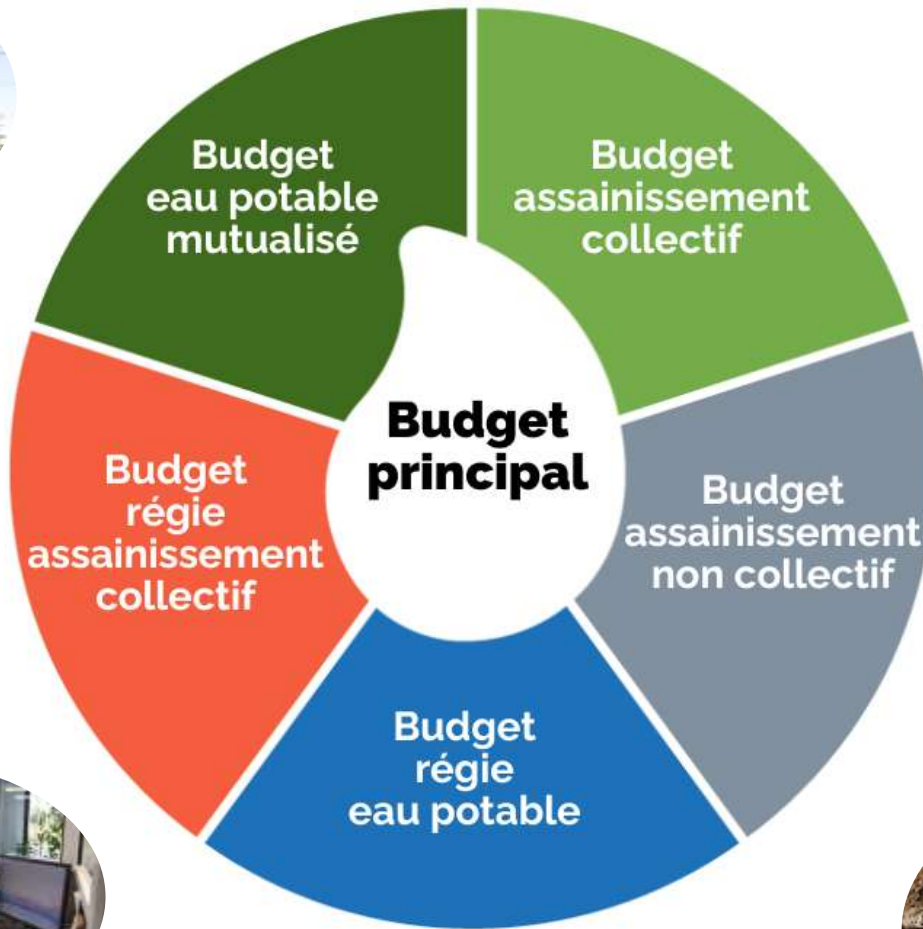
Un contexte marqué par :

- Une inflation persistante qui a entraîné une augmentation des enveloppes financières nécessaires pour les opérations d'investissement/d'exploitation
- Une législation eau potable & assainissement de plus en plus exigeante
- La nécessité de prendre en compte le changement climatique
- Une diminution des volumes d'eau consommés

Dans ce cadre, les orientations générales du Syndicat portent sur :

- La maîtrise des niveaux des budgets en ce qui concerne les charges à caractère général et les charges de gestion courantes
- La volonté de contenir les évolutions des charges de personnel
- La réalisation d'un programme d'investissement important
- La planification pluriannuelle (mise en place d'AP/CP)
- Le maintien du suivi permanent des taux d'endettement
- L'optimisation des recettes (recherche de subventions supplémentaires / travail continu sur la tarification)

Structure budgétaire d'EAU47



Regroupe l'ensemble des charges et produits non affectables spécifiquement à l'une des compétences eau et assainissement (Assurances, charges de personnels, charges locatives, frais de communication...).

Depuis 2025 : intégration du budget solidarité internationale et du plan sobriété et accès à l'eau

Ce budget est financé principalement par des Mouvements Inter-Budgets (MIB).



BUDGET PRINCIPAL

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025 (en €)

🌊 Détail de la section de Fonctionnement (en euros)

* Résultats provisoires

Postes	Budget 2025	Réalisé 2025	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture
Dépenses	7 256 962	5 989 525,33		1 283 255,20
Recettes	7 256 962	6 289 188,01	983 592,52	
Résultats (Recettes - Dépenses)		299 662,68	983 592,52	

🌊 Détail de la section d'Investissement (en euros)

Postes	Budget 2025	Réalisé 2025	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture	Reste à réaliser 2025
Dépenses	1 407 281	102 322,85		305 000,48	21 700
Recettes	1 407 281	99 041,45	308 281,88		0
Résultats (Recettes – Dépenses)		-3 281,40	308 281,88		- 21 700

Résultat global de clôture 2025 avant reprise des résultats 2024 : 296 381,28 €

Résultat global de clôture 2025 avec reprise des résultats 2024 : 1 588 255,68 €

Année 2025 :

Nombre d'emprunts au 1^{er} janvier : 1

Capital Restant dû au 01/01/2025 =

204 160 €

Annuité 2025 = 21 328 €

Année 2026 :

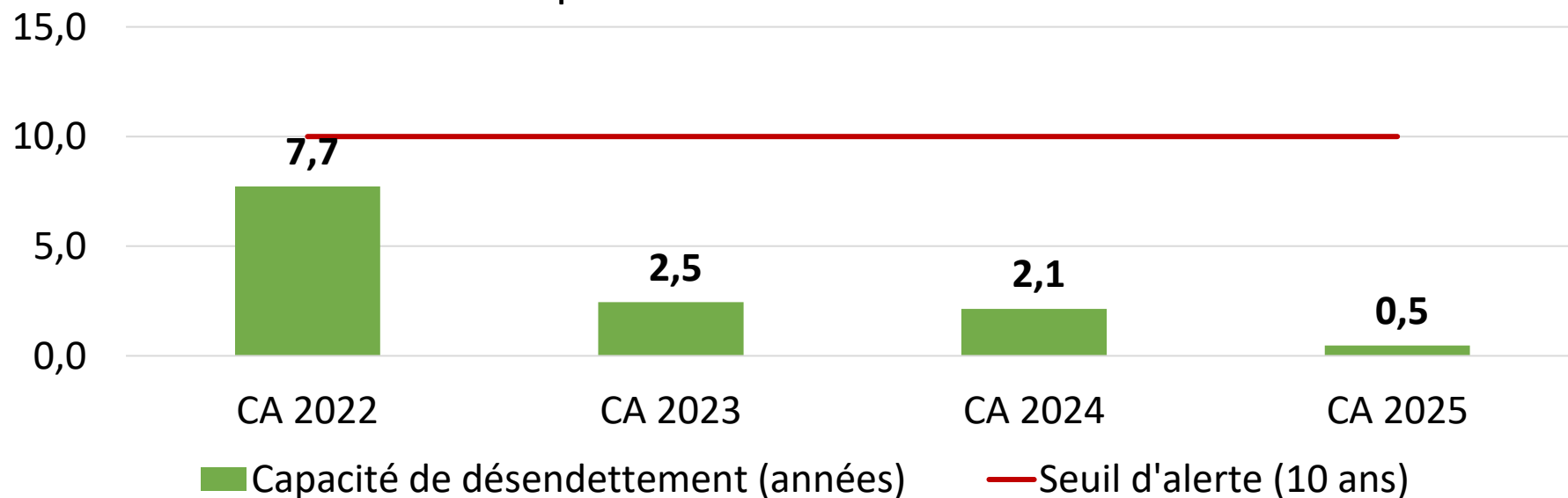
Nombre d'emprunts au 1^{er} janvier : 1

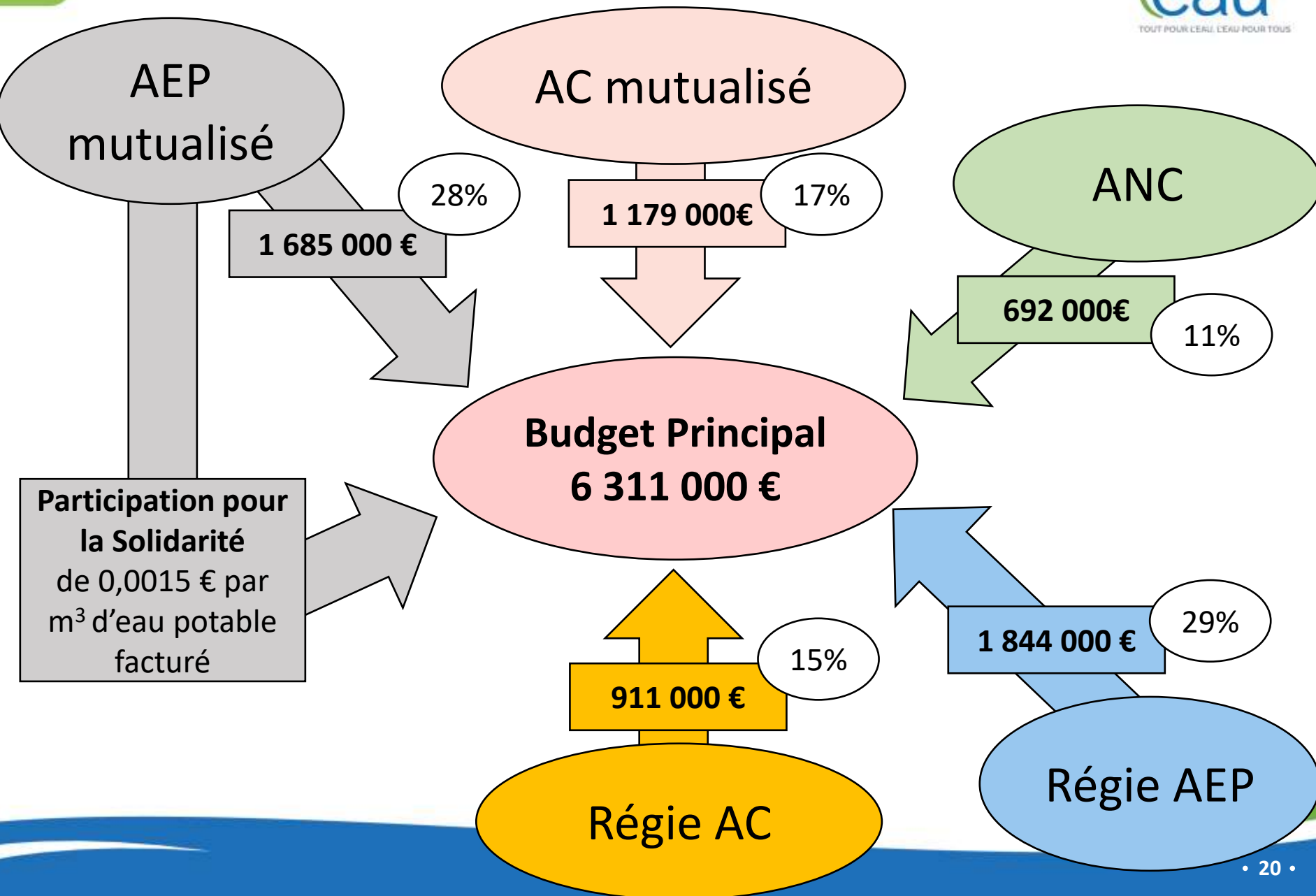
Capital Restant dû au 01/01/2026 =

184 506 €

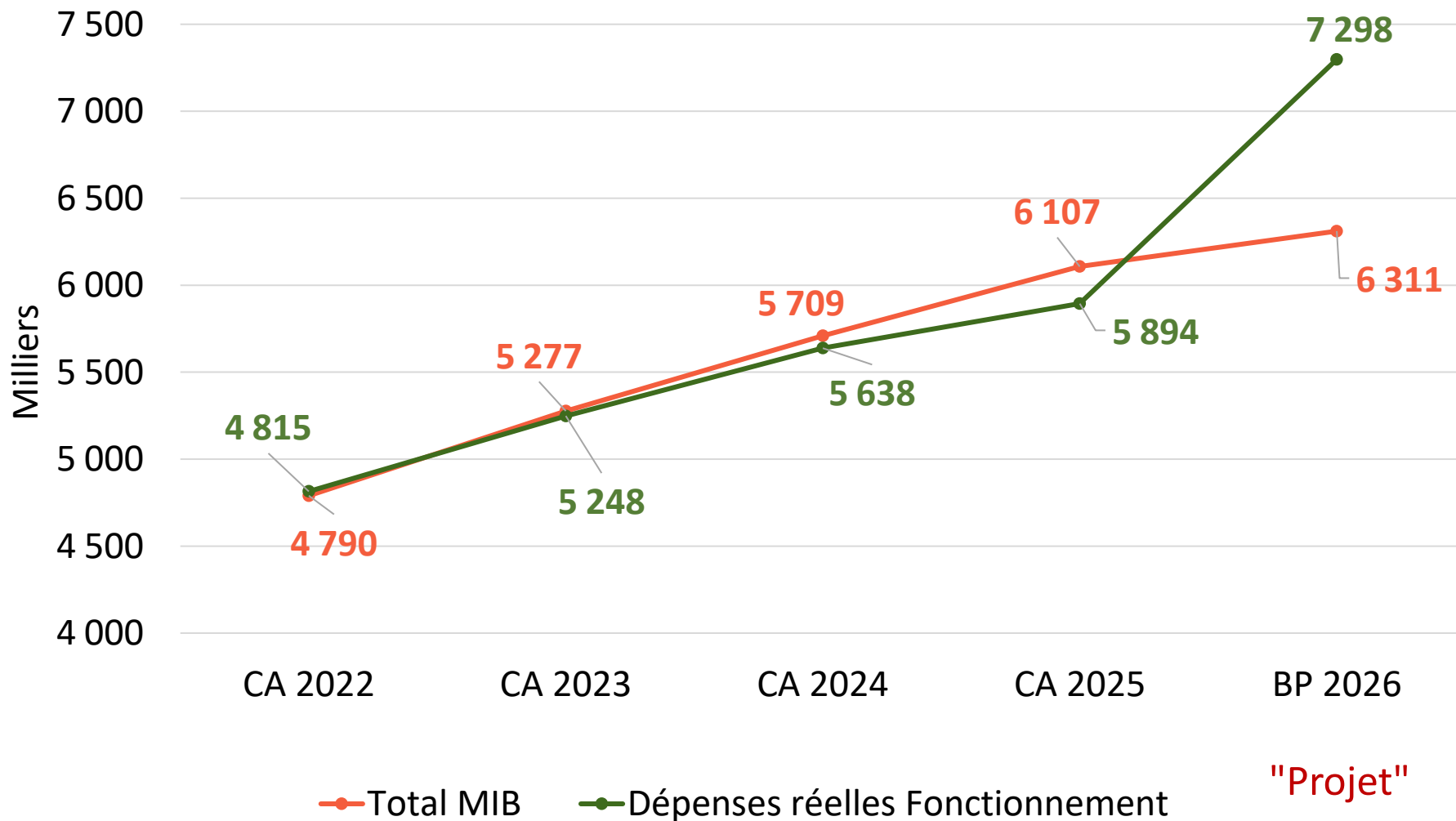
Annuité 2026 = 21 328 €

Capacité de désendettement





ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ET DU MIB (€)



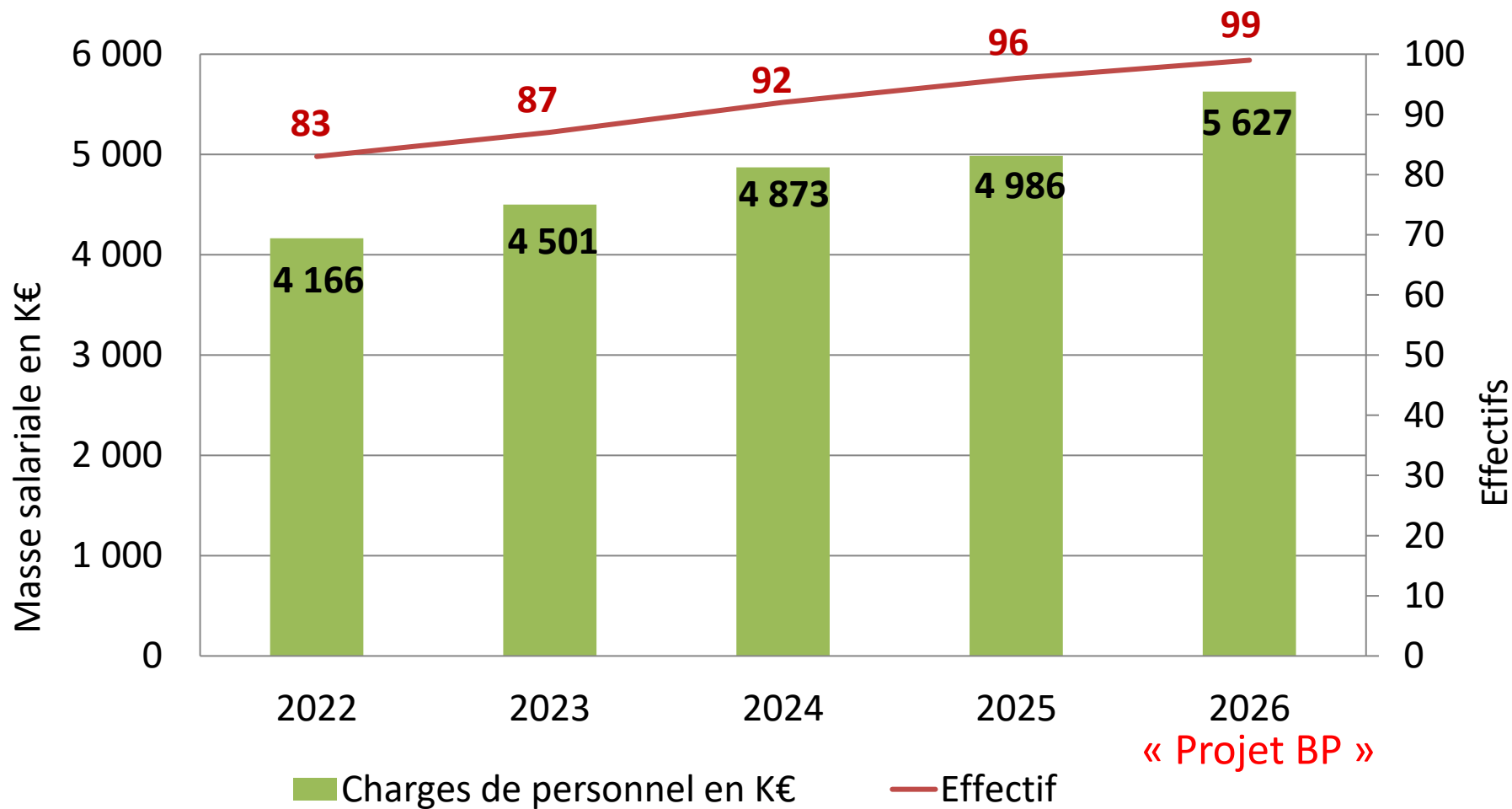


TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

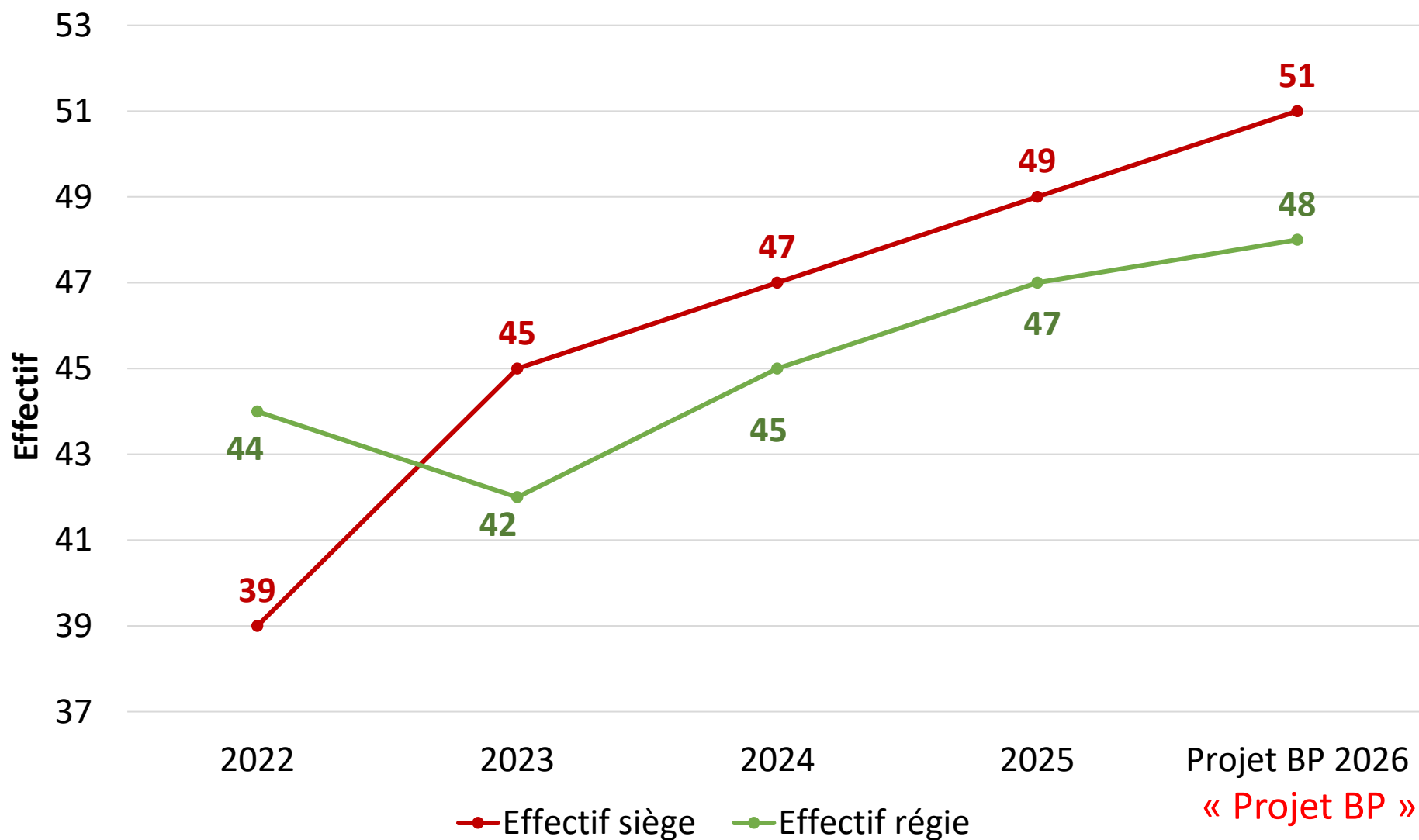
RESSOURCES HUMAINES



ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE 2022 -2026

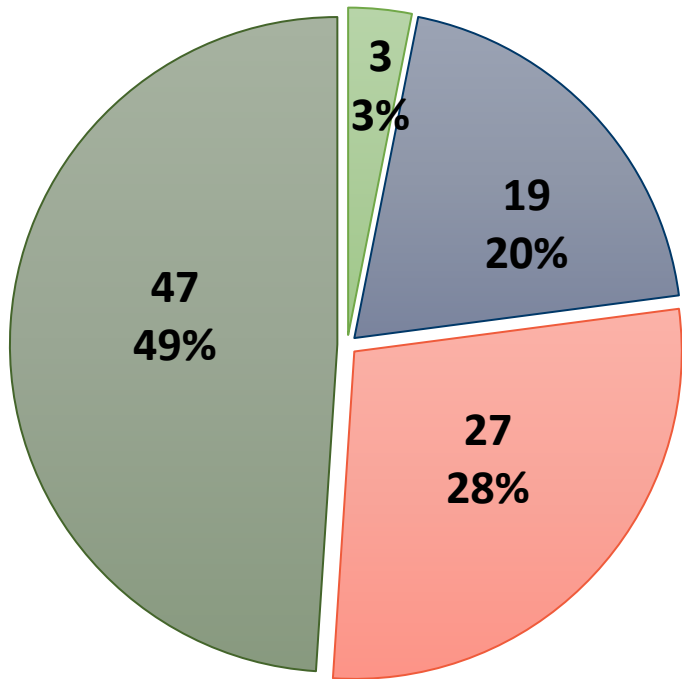


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SIÈGE/RÉGIE 2022 - 2025



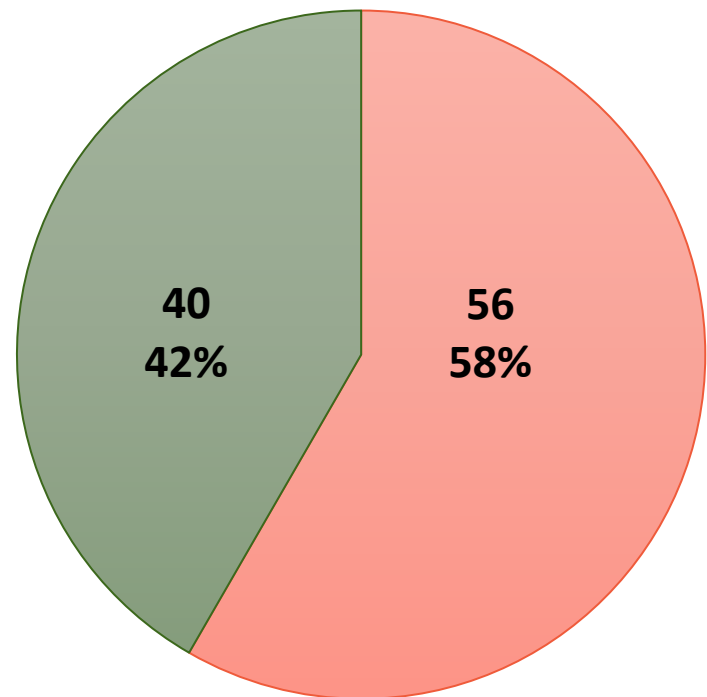
RÉPARTITION DES EFFECTIFS 2025 au 1^{er} janvier 2026

Répartition des effectifs par services



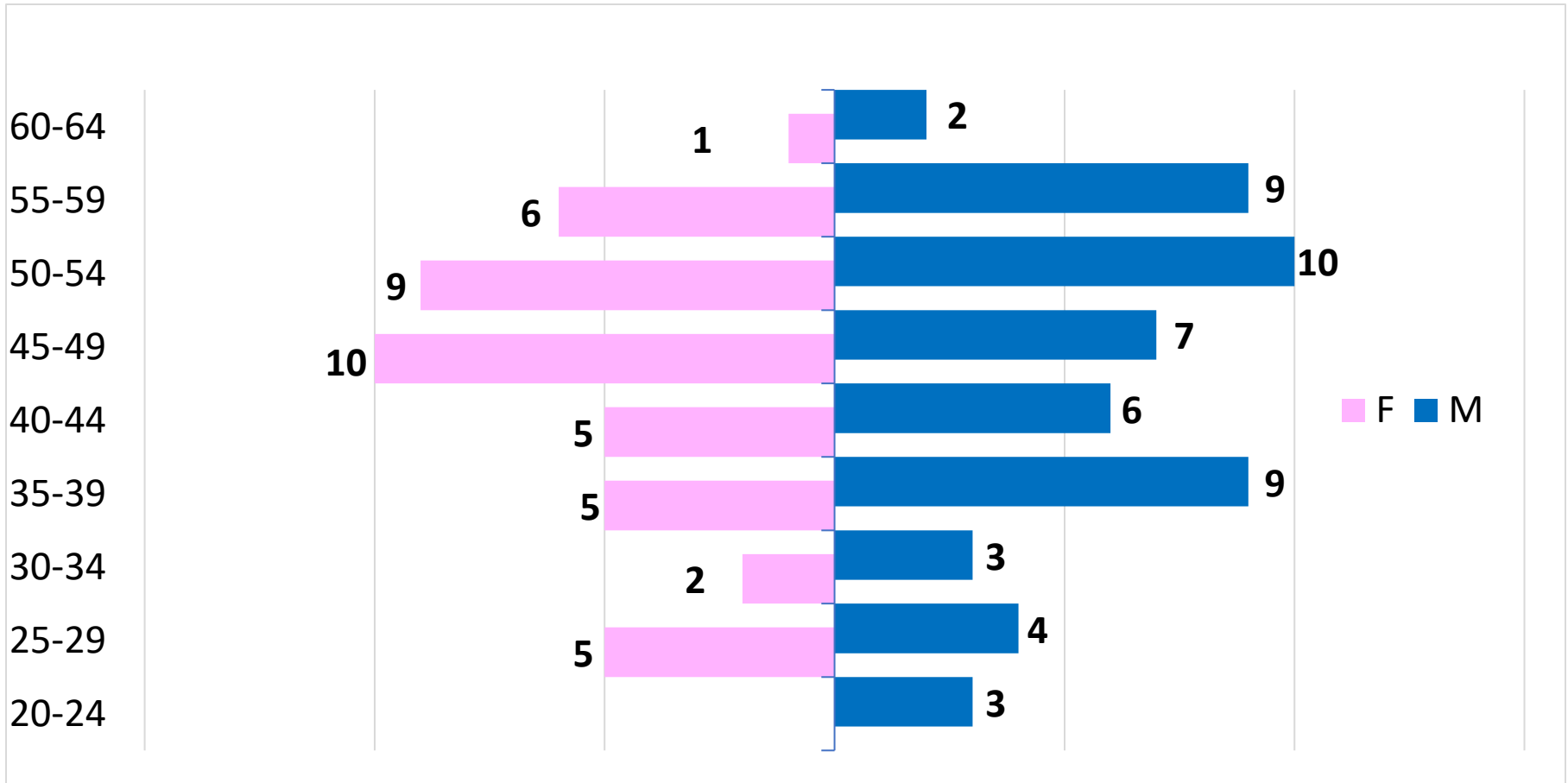
- Direction
- Services supports
- Services opérationnels EAU47
- Régie EAU47

Répartition agents publics/privés



- publics
- privés

Pyramide des âges au 31/12/2025



Soit 43 femmes et 53 hommes

La protection sociale complémentaire des agents publics

Catégories	Nombre Agents	Nombre de bénéficiaires	Santé	Prévoyance
Publics	56	34	7 862 €	9 197 €
Privés	38	38	15 774 €	32 297 €

Pour les agents publics

- Participation de 40 €/mois pour les **contrats labellisés de Prévoyance**.
- Participation de 25 € et 5 € /mois par enfant pour les **contrats labellisés de santé**

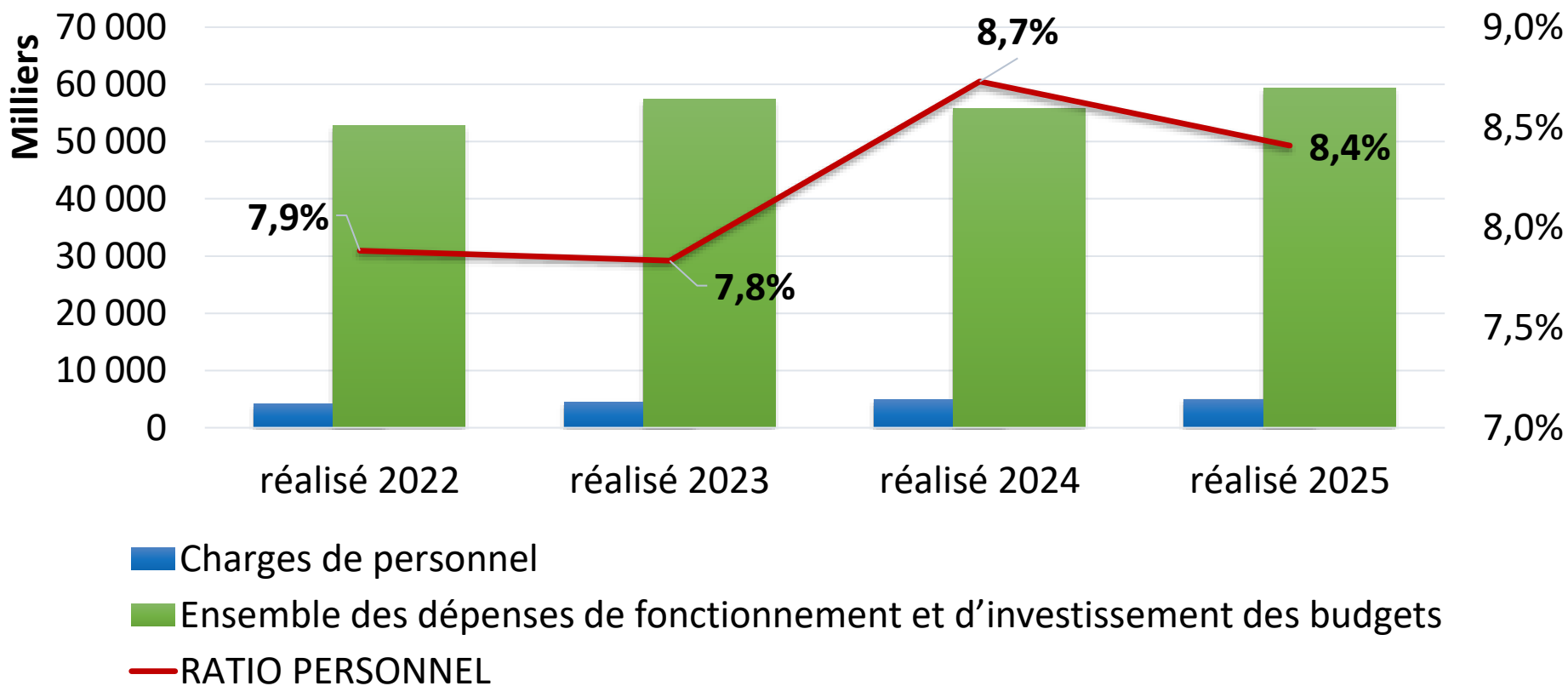
Pour les agents privés

- Contrats groupes à adhésion obligatoire pour la Santé et la Prévoyance pour tous les agents privés

RATIO DU PERSONNEL

Les charges de personnel représentent **8,4 %** de l'ensemble des dépenses du Syndicat

Évolution du RATIO PERSONNEL



BUDGET PRINCIPAL

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Maîtrise des charges à caractère général (Énergie, Carburant, Locaux, ...)
- Hausse des cotisations d'assurances (Véhicules, bâtiments, personnel, ...)
- Politique RH fondée sur la qualité du service, la fidélisation et l'attractivité
- Provision pour risques (CET)
- Renouvellement des projets de communication et des outils de sensibilisation
- Mise en œuvre du projet « sensibilisation et économies d'eau »
- Solidarité internationale : Subv. aux associations et appel à projets dans le cadre d'une coopération décentralisée
- Frais financiers constants

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Mouvements Inter-Budgets (MIB)
- Adhésions : 1 €/abonné (SI la Lémance)
- Recettes liées à la solidarité internationale (participations de 0,0015 € par m³ d'eau potable facturé)
- Reversement du délégataire SAUR pour les actions de sensibilisation et économies d'eau

BUDGET PRINCIPAL

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Refonte du site internet pour améliorer la communication du Syndicat auprès des abonnés
- Réalisation de vidéos pour la mise en image de l'identité visuelle et des métiers d'EAU47
- AMO pour la réalisation d'études pour l'évolution des bâtiments du siège
- Projet d'acquisition ou de création d'un nouveau bâtiment
- Renouvellement et modernisation de matériel de bureau et informatique
- Renouvellement véhicules

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Autofinancement : utilisation de l'excédent d'investissement reporté (305 000 €)
- Emprunt : dédié à l'achat d'un bâtiment ou à l'agrandissement du bâtiment existant



TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

Questions ?



Concerne principalement les travaux d'investissement menés par le Syndicat et liés à la production et à la distribution d'eau potable.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants : travaux d'infrastructures, MIB, études et recherches, foncier,...

Il est financé principalement par la Redevance de Mise à Disposition du Patrimoine (RMDP), les redevances versées par les délégataires, les subventions et les emprunts.



BUDGET EAU POTABLE

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025 (en €)

🌊 Détail de la section de Fonctionnement (en euros)

* Résultats provisoires

Postes	Budget 2025	Réalisé 2025	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture
Dépenses	13 485 315	8 134 750,30		5 753 446,29
Recettes	13 485 315	12 138 040,70	1 750 155,89	
Résultats (Recettes - Dépenses)		4 003 290,40	1 750 155,89	

🌊 Détail de la section d'Investissement (en euros)

Postes	Budget 2025	Réalisé 2025	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture	Reste à réaliser 2025
Dépenses	42 991 260	18 034 555,45	388 385,24	2 016 538,71	7 696 757
Recettes	42 991 260	20 439 479,40			1 488 000
Résultats (Recettes – Dépenses)		2 404 923,95	- 388 385,24		- 6 208 757

Résultat global de clôture 2025 avant reprise des résultats 2024 : 6 408 214,35 €

Résultat global de clôture 2025 avec reprise des résultats 2024 : 7 769 985,00 €

Année 2025 :

Nombre d'emprunts au 1^{er} janvier : 73

Capital Restant dû au 01/01/2025 =

33 025 485 €

Annuité 2025 = 3 886 069 €

Année 2026 :

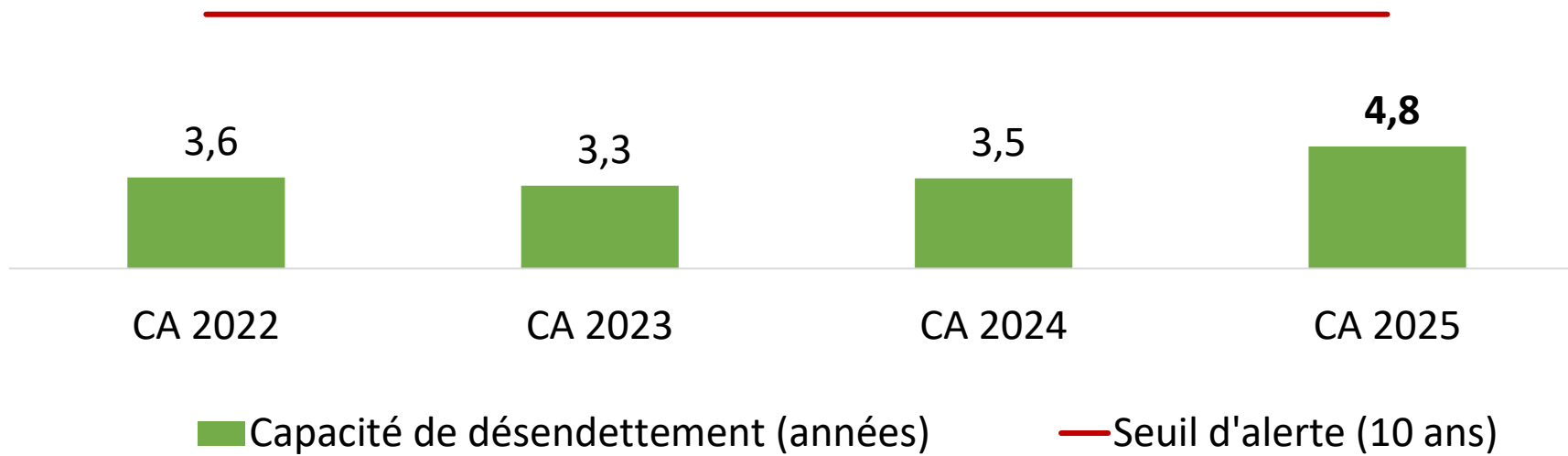
Nombre d'emprunts au 1^{er} janvier : 76

Capital Restant dû au 01/01/2026 =

39 360 922 €

Annuité 2026 = 4 815 775€

Capacité de désendettement



CONTEXTE ET ENJEUX

Les orientations 2026 s'inscrivent dans un contexte marqué par :

- 🌊 Une réglementation de plus en plus stricte en matière de qualité de l'eau (PFAS, CVM,...)
- 🌊 Un environnement économique contraint (inflation et augmentation des charges financières,...)
- 🌊 L'impact de la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau, qui positionne le Syndicat comme établissement public compétent, entraînant de nouvelles obligations de recouvrement et de reversement

Priorités 2026 :

- 🌊 **La poursuite des objectifs stratégiques** : qualité de l'eau, modernisation des infrastructures & amélioration des rendements
- 🌊 **L'adaptation aux enjeux réglementaires et environnementaux**
- 🌊 **Anticiper les besoins futurs** via des études et des investissements ciblés
- 🌊 **L'optimisation des coûts** via une planification rigoureuse des dépenses et des financements associés

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Maîtrise des charges à caractère général : études et analyses (CVM, PFAS...), diagnostics forages, entretien des terrains,...
- Légère diminution des MIB
- Provision litige Rives et Eaux
- Réforme des redevances de l'Agence de l'Eau
- Augmentation des charges financières

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Légère augmentation de la RMDP
- Maintien du montant des reversements des délégataires
- Recouvrement des redevances de l'Agence de l'Eau
- Baisse de l'excédent de fonctionnement reporté

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Programmes des travaux présentés aux commissions territoriales avec une augmentation de + 4 %/2025 :
 - Poursuite des travaux engagés et conduite de nouveaux travaux** (création de stations d'alerte, amélioration des ouvrages, création des forages de secours et d'interconnexion,...)
 - Maintien du taux de **renouvellement des réseaux** à 1% et pérennisation des 3 millions d'€/an dédiés au renouvellement des réseaux et branchements non conformes (CVM)
 - Réalisation d'études et de diagnostics stratégiques** pour sécuriser l'alimentation en eau (Schéma directeur Distribution, PGSSE & diagnostic d'accès à l'eau)

RECETTES D'INVESTISSEMENT

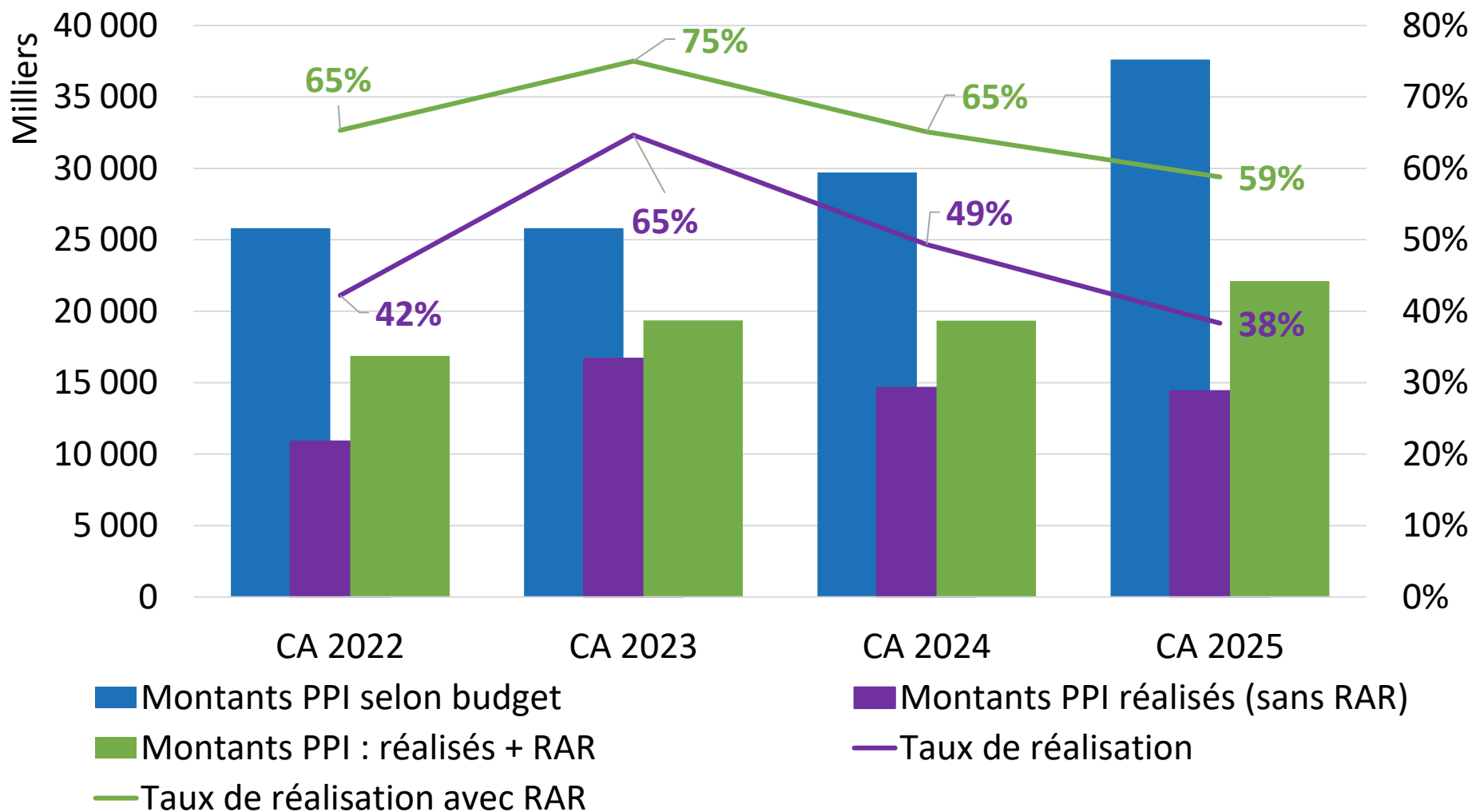
- Recherches de subventions supplémentaires
- Optimisation et négociation des futurs emprunts

Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) 2025

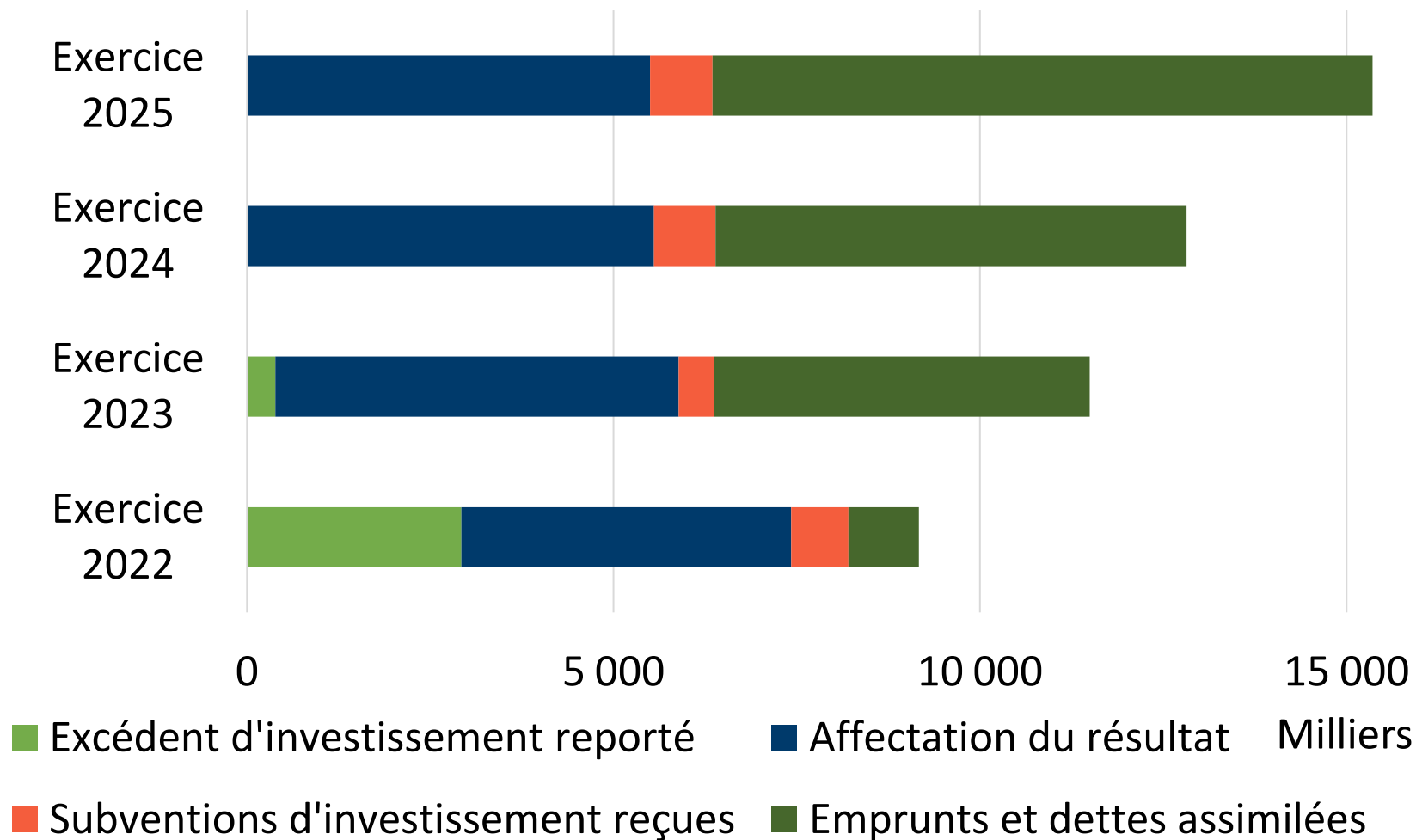


	Budget 2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	Prospective 2027	Prospective 2028
EAU47	20 751 983	25 837 723	28 461 740		
ALBRET	1 694 843	1 650 416	1 718 652		
BRAME	195 535	299 205	246 924		
GARONNE	147 058	447 320	330 788		
LOT AMONT47	466 617	1 177 815	285 927		
NORD DU LOT	1 141 604	873 901	470 367		
NORD DE MARMANDE	464 032	998 951	1 255 076	35 938 750	35 435 000
PORTE DES LANDES	1 097 635	2 086 501	1 858 236		
SUD DU LOT	2 538 922	2 503 516	2 297 404		
VILLENEUVOIS	1 208 292	1 740 967	2 190 892		
TOTAUX PPI	29 706 522	37 616 315	39 116 006		

Le cumul des travaux réalisés entre 2022 et 2025 représente 56,6 M€ HT



DETAILS ET ÉVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



A pour vocation de financer les investissements liés à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées .

Les principaux postes de dépenses sont les suivants : travaux d'infrastructures, MIB, études et recherches, foncier,...

Il est financé principalement par la RMDP, les redevances versées par les délégataires, la PFAC, les subventions et les emprunts.



BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025 (en €)

🌊 Détail de la section de Fonctionnement (en euros)

* Résultats provisoires

Postes	Budget 2025	Réalisé 2025	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture
Dépenses	8 378 368	4 278 639,33		4 944 984,01
Recettes	8 378 368	8 322 754,91	900 868,43	
Résultats (Recettes – Dépenses)		4 044 115,58	900 868,43	

🌊 Détail de la section d'Investissement (en euros)

Postes	Budget 2025	Réalisé 2025	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture	Reste à réaliser 2025
Dépenses	22 485 637	9 864 273,72		5 378 229,57	5 253 653
Recettes	22 485 637	8 729 470,01	6 513 033,28		2 533 800
Résultat (Recettes – Dépenses)		-1 134 803,71	6 513 033,28		-2 719 853

Résultat global de clôture 2025 avant reprise des résultats 2024 : 2 909 311,87 €

Résultat global de clôture 2025 avec reprise des résultats 2024 : 10 323 213,58 €

Année 2025 :

Nombre d'emprunts au 1^{er} janvier : 88

Capital Restant dû au 01/01/2025 =

26 622 376 €

Annuité 2025 = 2 684 640 €

Année 2026 :

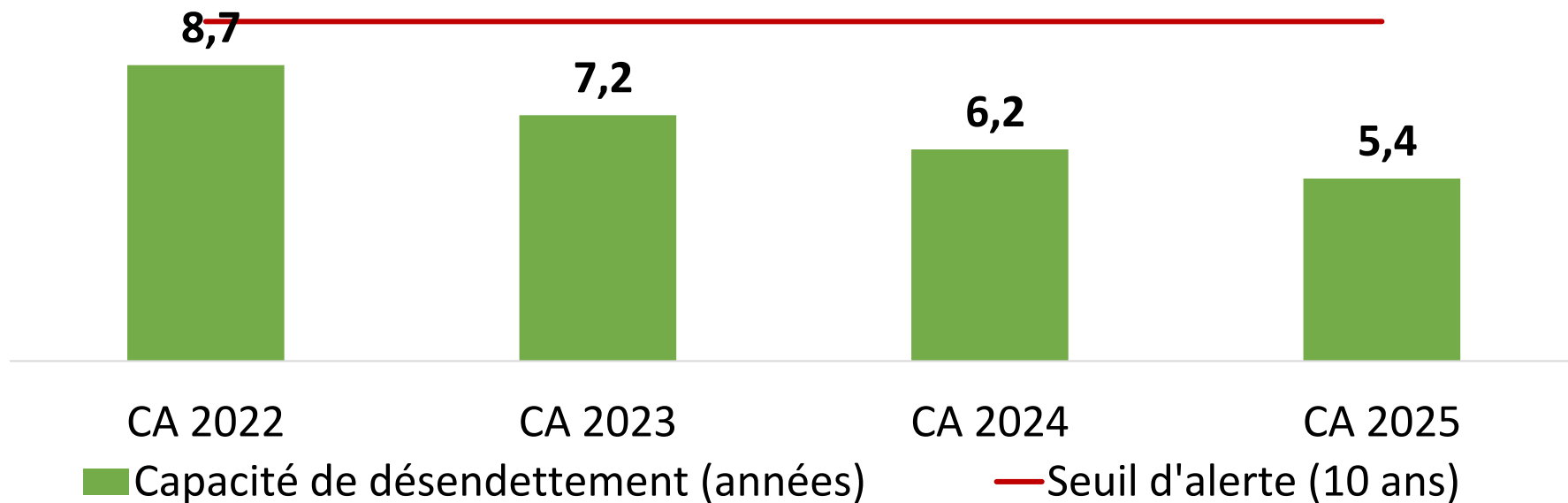
Nombre d'emprunts au 1^{er} janvier : 73

Capital Restant dû au 01/01/2026 =

25 077 088 €

Annuité 2026 = 2 406 168 €

Capacité de désendettement



BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

CONTEXTE ET ENJEUX

Les orientations 2026 s'inscrivent dans un contexte marqué par :

- Des obligations réglementaires et une législation « assainissement » de plus en plus exigeantes pour la protection de l'environnement (mises en demeure de l'État et l'Europe,...).
- Un environnement économique contraint
- L'impact de la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau

Priorités 2026 :

- **La poursuite des objectifs stratégiques** : modernisation et entretien des infrastructures, réseaux, usines de traitement, ...
- **Garantir la conformité réglementaire** des équipements et la qualité du service public
- **L'adaptation aux enjeux réglementaires et environnementaux**
- **Anticiper les besoins futurs** via des études et des investissements ciblés
- **L'optimisation des coûts** via une planification rigoureuse des dépenses et des financements associés

ASSAINISSEMENT MUTUALISÉ

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Maîtrise des charges à caractère général : réalisation d'études milieu (suivi des débits, bilans 24h, diagnostics permanents), de Validations Périodiques d'Autosurveillance (VPA), entretien des terrains,...
- Légère augmentation des MIB
- Réforme des redevances de l'Agence de l'Eau
- Stabilité des charges financières

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Légère augmentation du montant de la RMDP
- Maintien du montant des reversements des délégataires
- Facturation des PFAC en fonction des raccordements réalisés
- Recouvrement des redevances Agence de l'Eau
- Stabilité des excédents de fonctionnement reportés

ASSAINISSEMENT MUTUALISÉ

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Programmes des travaux présentés aux commissions territoriales avec une augmentation de + 10 %/2025 :
 - Réhabilitation des ouvrages et réseaux sous contraintes réglementaires :**
 - Cour de Justice Européenne : STEP de Sainte-Livrade et Condezaygues
 - Mises en demeure de l'État : Études et travaux sur les réseaux et STEP de Nérac, Lavardac, Casteljaloux, Tombebœuf, Lafitte-sur-Lot, Montpouillan, etc.
 - Renouvellement des infrastructures vieillissantes :**
 - Études de renouvellement de la STEP et des réseaux d'Aiguillon
 - Diagnostics et réhabilitation des réseaux dans le cadre des schémas directeurs
 - Adaptation aux enjeux climatiques :** étude des potentiels usages pour la réutilisation des eaux non conventionnelles, étude prospective sur le changement climatique

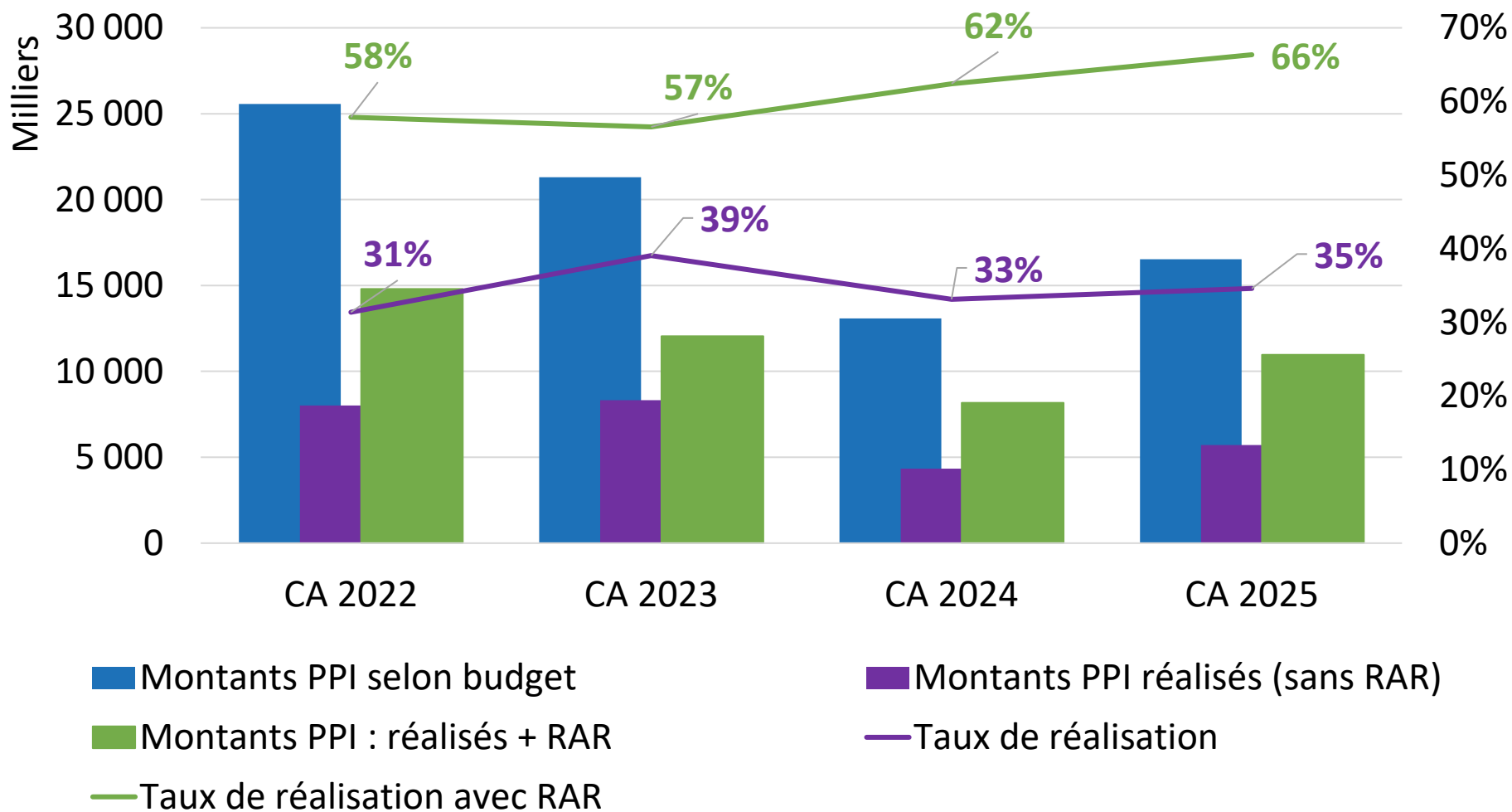
RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Recherches de subventions supplémentaires
- Optimisation et négociation des futurs emprunts

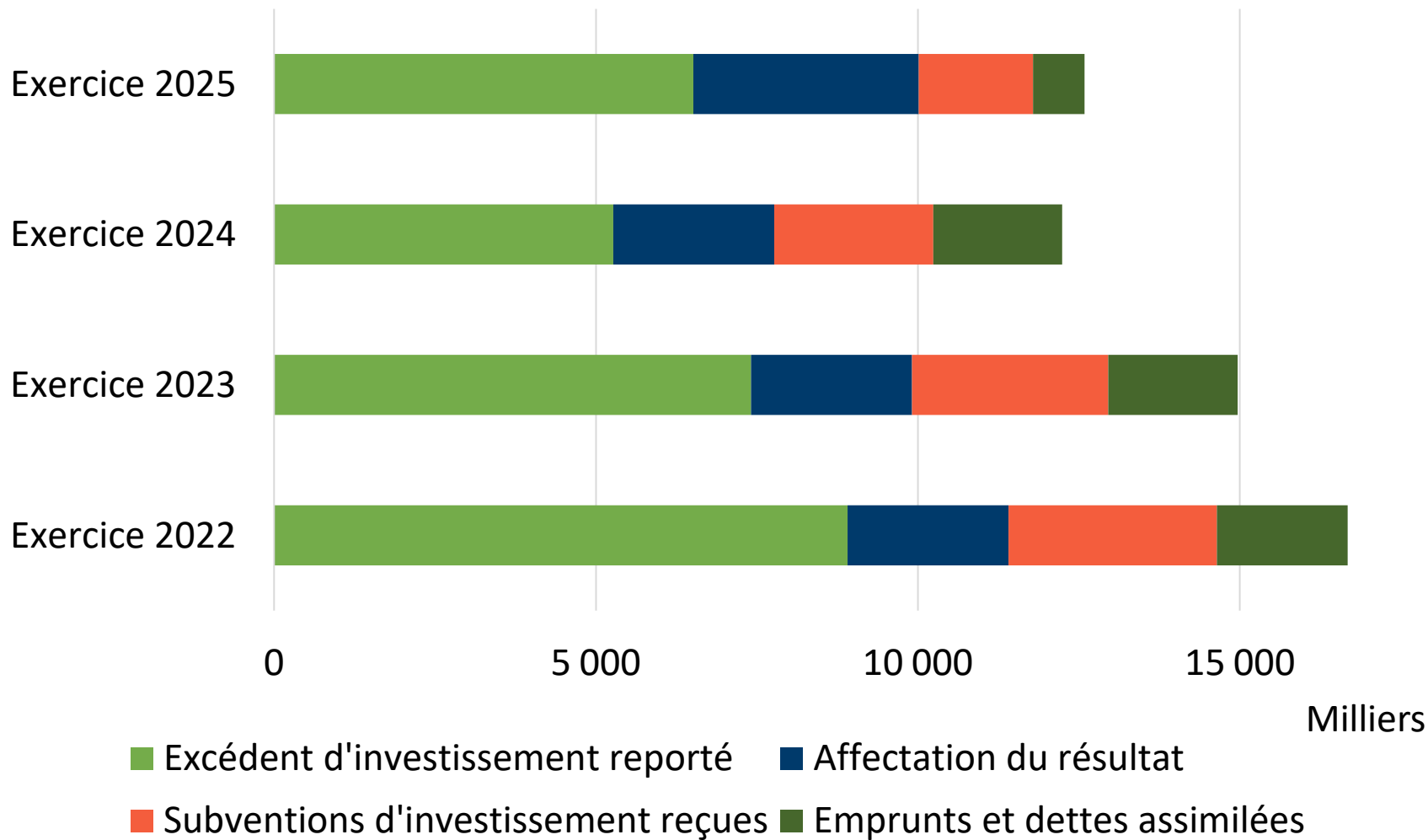
Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) 2025

	Budget 2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	Prospective 2027	Prospective 2028
EAU47	3 601 614	6 635 715	6 542 467	18 953 200	18 104 600
ALBRET	648 437	1 338 825	1 169 171		
BRAME	377 171	386 233	409 766		
GARONNE	363 054	550 108	379 760		
LOT AMONT 47	1 549 504	794 204	2 040 541		
NORD DU LOT	2 623 252	1 750 633	1 500 578		
NORD DE MARMANDE	495 028	263 048	212 294		
PORTE DES LANDES	1 443 939	3 379 444	2 682 518		
SUD DU LOT	1 974 677	1 436 427	3 323 536		
VILLENEUVOIS	Compétence non transférée				
TOTAUX PPI	13 076 676	16 534 637	18 260 630		

Le cumul de travaux réalisés entre 2022 et 2025 représente la somme de 26,4 M€ HT



DETAILS ET EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT





TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

Questions ?



Couvre l'ensemble des opérations de production, traitement et distribution d'eau potable pour les territoires gérés en régie directe.

Principales charges : MIB, RMDP, frais liés à l'exploitation du service, produits de traitement, équipements, bâtiments, redevances Agence de l'Eau,...

Il est financé principalement par les ventes d'eau aux abonnés et les participations aux travaux.



BUDGET REGIE EAU POTABLE

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025 (en €)

🌊 Détail de la section de Fonctionnement (en euros)

* Résultats provisoires

Postes	Budget 2025	Réalisé 2025	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture
Dépenses	7 882 221	6 780 813,27		1 554 551,93
Recettes	7 882 221	6 937 143,26	1 398 221,94	
Résultat (Recettes - Dépenses)		156 329,99	1 398 221,94	

🌊 Détail de la section d'Investissement (en euros)

Postes	Budget 2025	Réalisé 2025	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture	Reste à réaliser 2025
Dépenses	638 539	321 581,73		122 594,91	83 819
Recettes	638 539	225 857,94	218 318,70		0
Résultat (Recettes – Dépenses)		- 95 723,79	218 318,70		- 83 819

Résultat global de clôture 2025 avant reprise des résultats 2024 : 60 606,20 €

Résultat global de clôture 2025 avec reprise des résultats 2024 : 1 677 146,84 €

Année 2025 :

Nombre d'emprunts au 1^{er} janvier : 7

Capital Restant dû au 01/01/2025 =

937 328 €

Annuité 2025 = 123 793 €

Année 2026 :

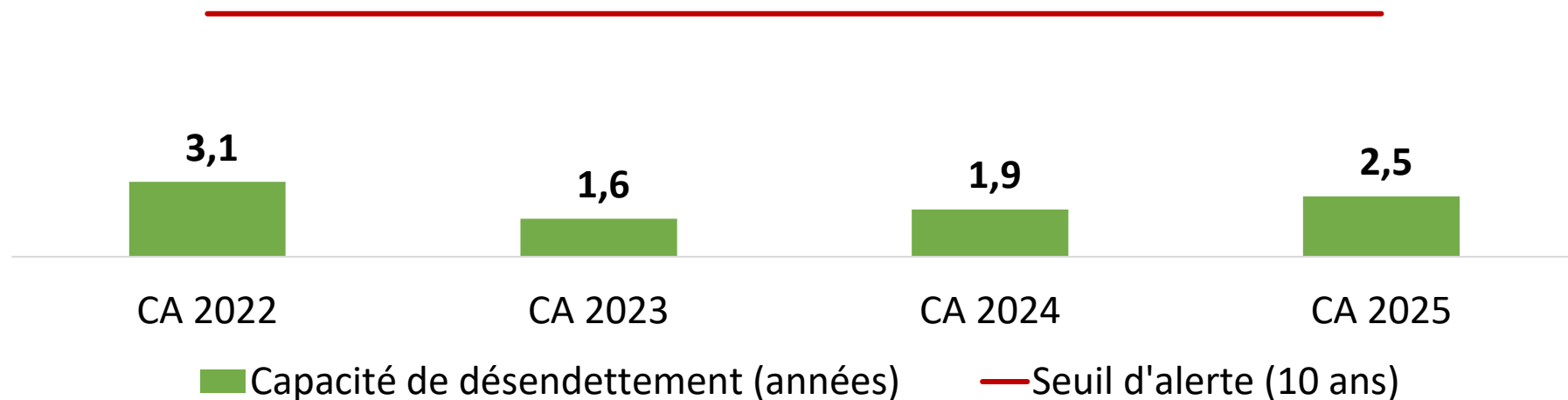
Nombre d'emprunts au 1^{er} janvier : 7

Capital Restant dû au 01/01/2026 =

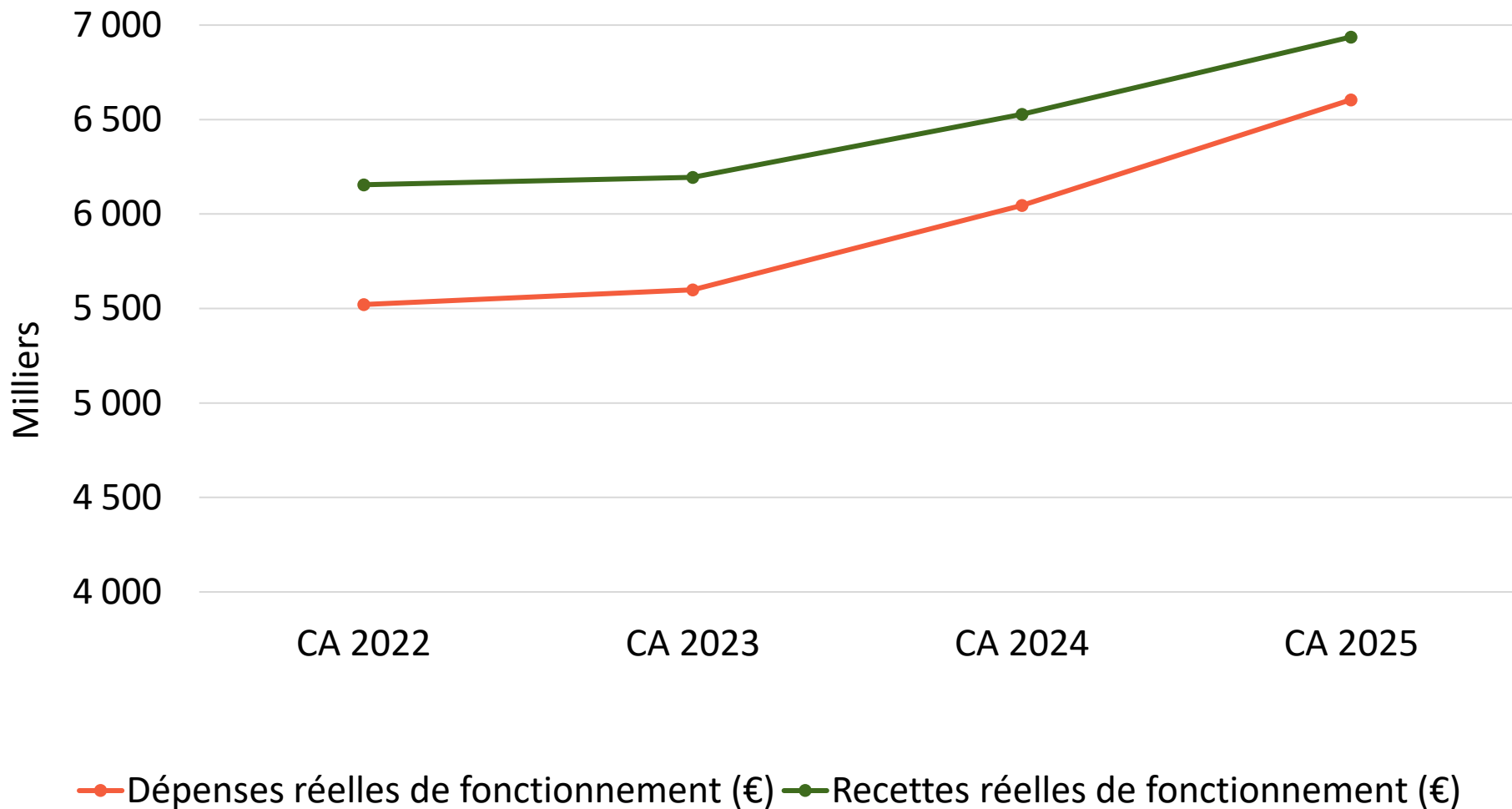
823 999 €

Annuité 2026 = 135 128 €

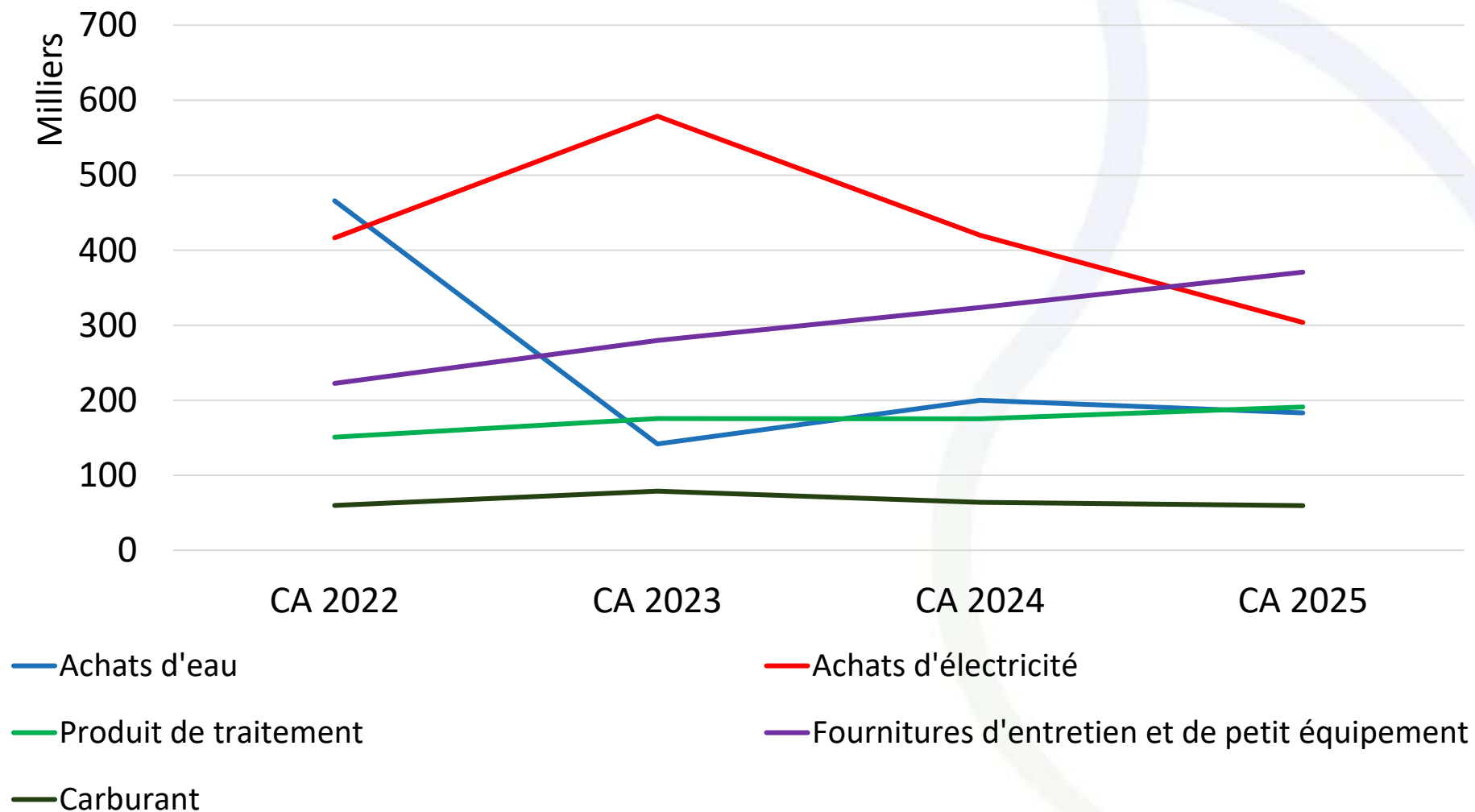
Capacité de désendettement



ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Évolution des principales charges d'exploitation



CONTEXTE ET ENJEUX

Les orientations 2026 s'inscrivent dans un contexte marqué par :

- Des dépenses liées à l'exploitation, qui sont très sensibles à l'inflation (énergie, matières premières) et aux obligations réglementaires (redevances Agences de l'Eau, normes sur la qualité de l'eau, ...)
- Des recettes qui peuvent être fluctuantes en fonction de la consommation d'eau

Priorités 2026 visent à concilier :

- Un équilibre financier
- Une qualité du service rendu (*auprès des usagers mais aussi sur la qualité de l'eau*)
- Une modernisation du service
- Une maîtrise des tarifs pour les usagers

RÉGIE EAU POTABLE

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- 🌊 **Augmentation des charges d'électricité** de 40 % suite aux modifications des tarifs du marché Electricité-Gaz 2026/2028
- 🌊 Baisse des achats d'eau (consommation en diminution et amélioration des rendements)
- 🌊 Augmentations des coûts liées aux analyses d'eau
- 🌊 Renouvellement & déploiement de compteurs communicants (Vianne)
- 🌊 Modernisation du service et des logiciels métier (UPFLEET, GMAO, ODOO)
- 🌊 Nouveau marché pour l'entretien des espaces verts
- 🌊 Stabilité de la RMDP
- 🌊 Réforme des redevances de l'Agence de l'Eau

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- 🌊 **Légère augmentation des recettes pour ventes d'eau liée à :**
 - 🌊 Une légère augmentation des tarifs (Estimation à + 60 000 €)
 - 🌊 L'intégration des communes de Durance et de Boussès

RÉGIE EAU POTABLE

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Plan de renouvellement : enveloppe prévisionnelle de 170 000 €/an (pompes, des capteurs de mesure, des disjoncteurs chloromètre, des analyseurs de qualité, ...) + imprévus pour casses accidentelles...
- Renouvellement d'un camion benne, d'un véhicule utilitaire et d'un véhicule léger

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Emprunts pour l'acquisition du camion benne et du véhicule utilitaire (si besoin)
- Reprise excédent N-1
- Affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2025

BUDGET RÉGIE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Couvre l'ensemble des opérations se rapportant au traitement collectif des eaux usées.

Principales charges : MIB, RMDP, frais liés à l'exploitation du service, l'entretien et à la réparation des réseaux, l'exploitation et la maintenance des STEP, les produits de traitements, redevances Agence de l'Eau,...

Il est financé principalement par la redevance d'assainissement.



BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025 (en €)

🌊 Détail de la section de Fonctionnement (en euros)

* Résultats provisoires

Postes	Budget 2025	Réalisé 2025	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture
Dépenses	4 868 658	3 973 003,81		976 579,68
Recettes	4 868 658	3 740 725,47	1 208 858,02	
Résultats (Recettes – Dépenses)		-232 278,34	1 208 858,02	

🌊 Détail de la section d'Investissement (en euros)

Postes	Budget 2025	Réalisé 2025	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture	Reste à réaliser 2025
Dépenses	267 110	158 489,14		32 070,11	24 278
Recettes	267 110	143 006,55	47 552,70		0
Résultats (Recettes – Dépenses)		-15 482,59	47 552,70		- 24 278

Résultat global de clôture 2025 avant reprise des résultats 2024 : - 247 760,93 €

Résultat global de clôture 2025 avec reprise des résultats 2024 : 1 008 649,79 €

Année 2025 :

Nombre d'emprunts au 1^{er} janvier : 3

Capital Restant dû au 01/01/2025 =

880 591 €

Annuité 2025 = 72 706 €

Année 2026 :

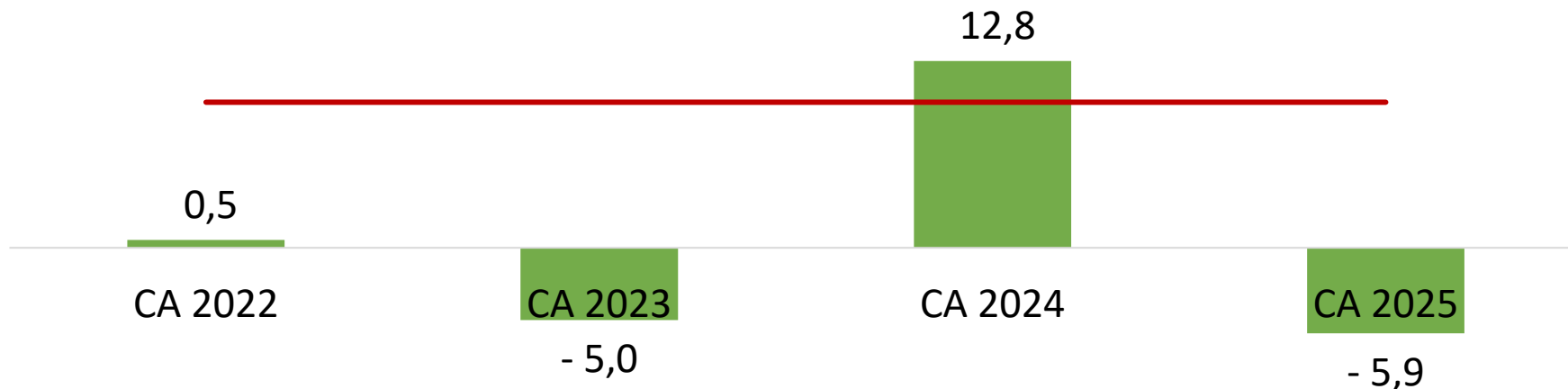
Nombre d'emprunts au 1^{er} janvier : 3

Capital Restant dû au 01/01/2026 =

817 109 €

Annuité 2026 = 72 176 €

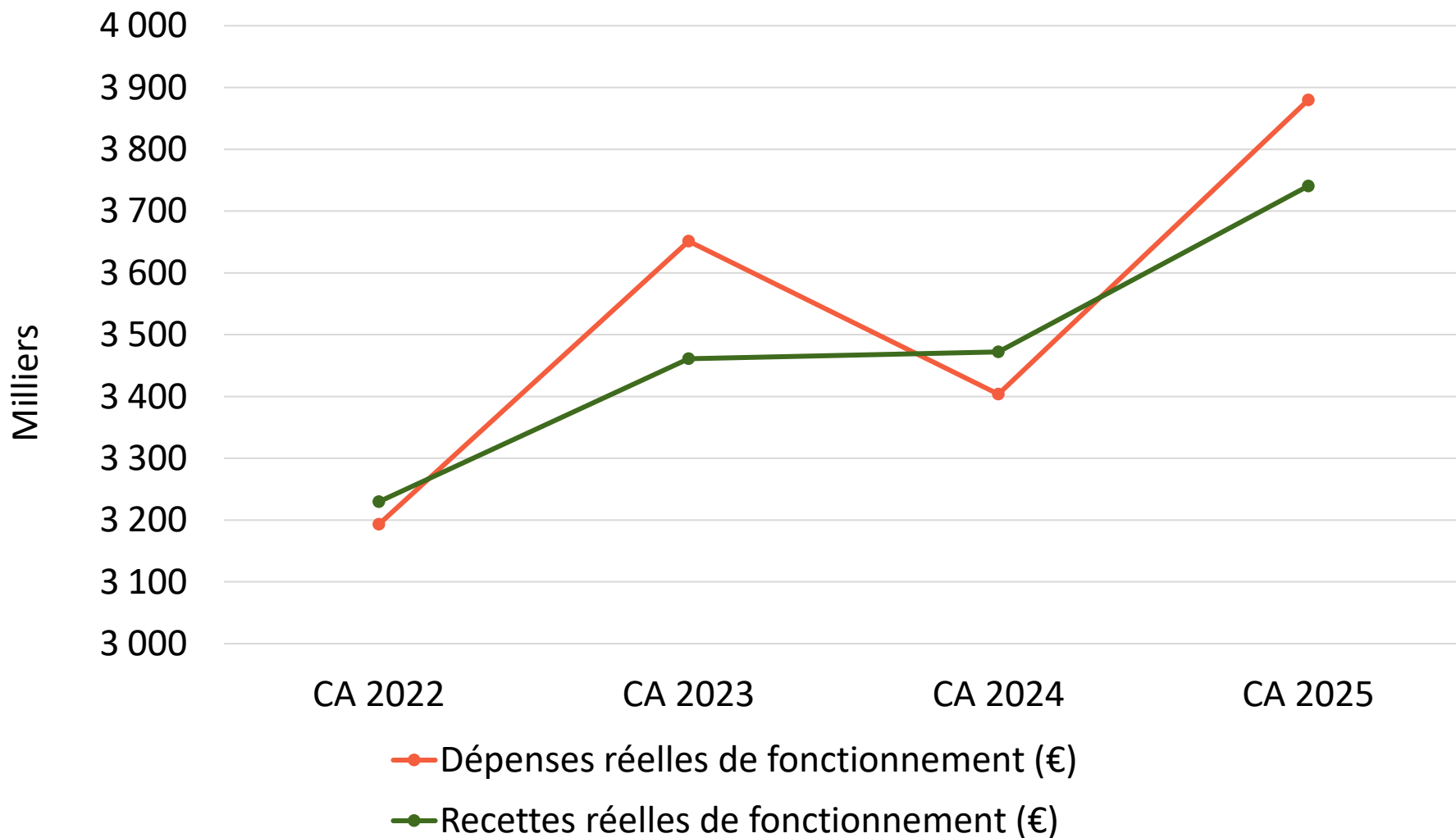
Capacité de désendettement



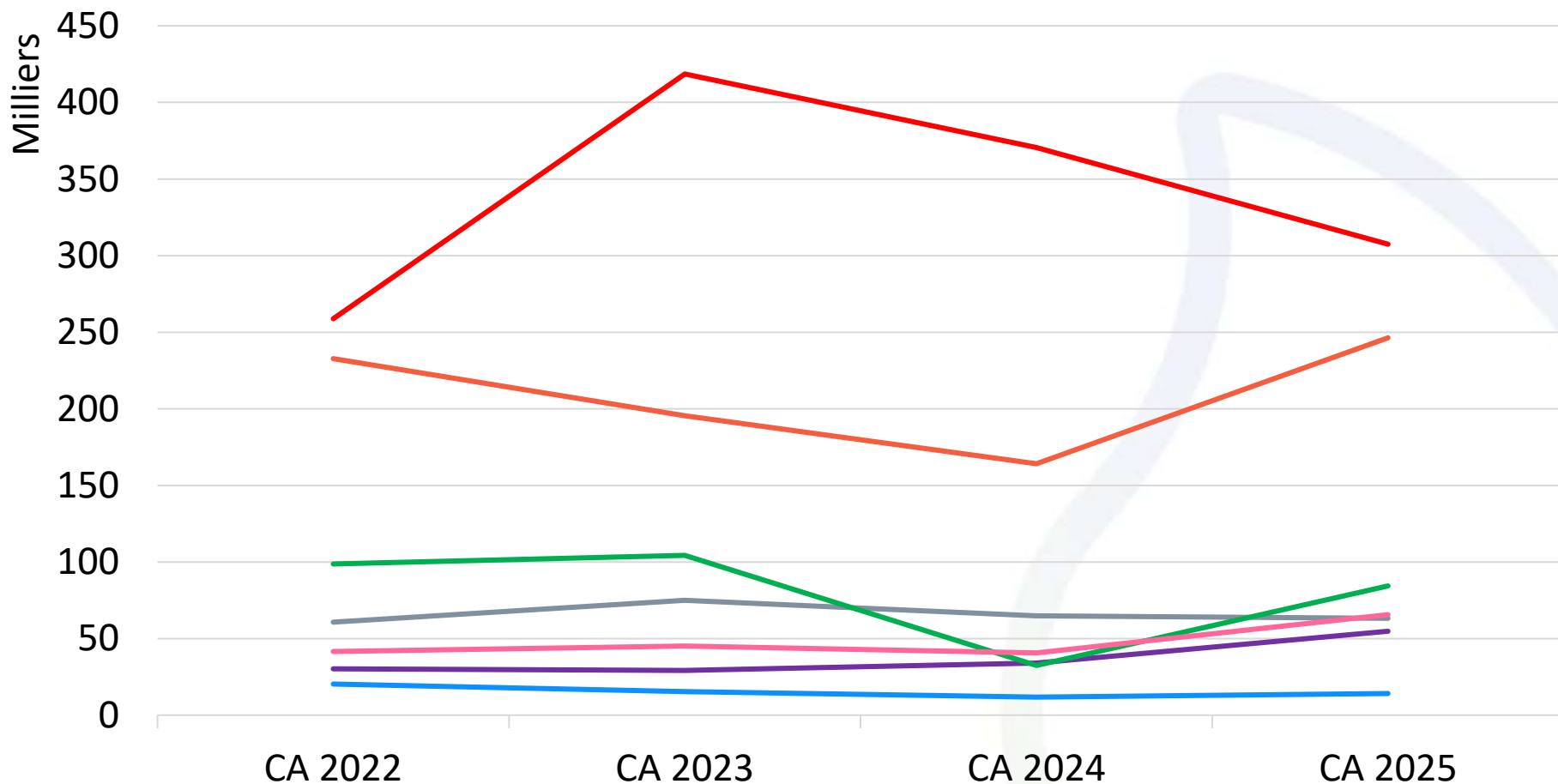
■ Capacité de désendettement (années)

— Seuil d'alerte (10 ans)

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



ÉVOLUTION DES PRINCIPALES CHARGES D'EXPLOITATION



— Achats de fluide (électricité, eau,...)

— Produit de traitement

— Fournitures d'entretien et de petit équipement

— Carburant

— Entretien et réparations sur réseaux

— Entretien et réparations sur STEP

— Etudes et recherches

CONTEXTE ET ENJEUX

Les orientations 2026 s'inscrivent dans un contexte marqué par :

- Des dépenses liées à l'exploitation, qui sont très sensibles à l'inflation (énergie, matières premières) et aux obligations réglementaires (redevances Agences de l'Eau, normes réglementaires, ...)
- Des recettes qui peuvent être fluctuantes en fonction de la consommation d'eau

Priorités 2026 visent à concilier :

- Un équilibre financier
- Une qualité du service rendu
- Une modernisation du service
- Une maîtrise des tarifs pour les usagers

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Stabilité des charges d'électricité (nouveau marché Electricité-Gaz 2026/2028)
- Coûts liés aux : analyses, autosurveillance, bilan 24h, ...
- Modernisation du service et des logiciels métier
- Lancement d'un nouveau marché pour l'entretien des espaces verts
- Stabilité de la RMDP
- Légère diminution des MIB
- Réforme des redevances de l'Agence de l'Eau

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- **Augmentation des recettes liées :**
 - A une augmentation des tarifs (Estimation à + 80 000 €)
 - A l'intégration des communes de Durance, Fargues sur Ourbise et Villefranche du Queyran

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Plan de renouvellement : enveloppe prévisionnelle de 120 000 €/an (pompes, des dégrilleurs, des armoires électriques, ...) + prévisions pour imprévus
- Renouvellement de deux véhicules légers

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Aucun emprunt prévu en 2026
- Reprise excédent N-1
- Affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2025



TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

Questions ?



Concerne les dispositifs individuels de traitement des eaux usées domestiques pour les habitations non raccordées à un réseau collectif.

Les principales charges de ce budget concernent : le contrôle des systèmes d'assainissement, le MIB, les charges de matériels et de fournitures,...

Il est financé principalement par la redevance d'assainissement non collectif, les contrôles effectués lors des ventes ou de l'instruction des permis de construire.



BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025 (en €)

🌊 Détail de la section de Fonctionnement (en euros)

* Résultats provisoires

Postes	Budget 2025	Réalisé 2025	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture
Dépenses	2 800 050	1 166 058,76		1 776 129,52
Recettes	2 800 050	862 337,68	2 079 850,60	
Résultat (Recettes – Dépenses)		- 303 721,08	2 079 850,60	

🌊 Détail de la section d'Investissement (en euros)

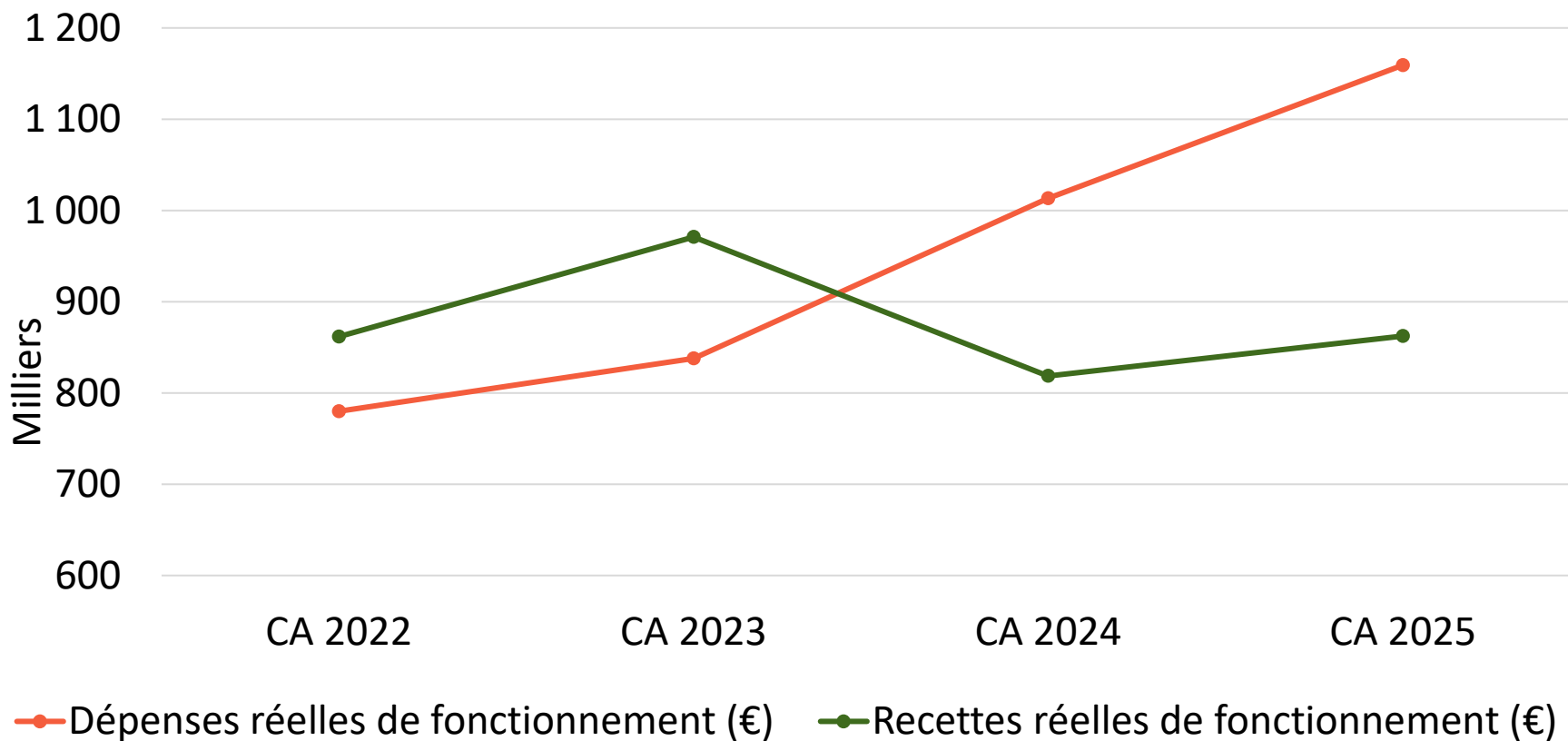
Postes	Budget 2025	Réalisé 2025	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture	Reste à réaliser 2025
Dépenses	148 196	47 094,63		71 090,45	47 815
Recettes	148 196	6 888,18	111 296,90		0
Résultat (Recettes – Dépenses)		- 40 206,45	111 296,90		- 47 815

Résultat global de clôture 2025 avant reprise des résultats 2024 : - 343 927,53 €

Résultat global de clôture 2025 avec reprise des résultats 2024 : 1 847 219,97 €

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement



BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

CONTEXTE ET ENJEUX

- Maintenir la qualité du service tout en maîtrisant les coûts
- Optimiser les dépenses de fonctionnement
- Continuité et modernisation du service

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Acquisition de **matériel et fournitures** (carburant, maintenances, abonnements, formations, ...)
- Réalisation des **marchés publics** pour les contrôles périodiques, les vérifications de bon fonctionnement et les diagnostics lors des ventes
- Les **charges de personnel** sont prises en charge comptablement au travers des MIB

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Stabilité de la redevance ANC : le tarif reste inchangé pour 2026
- Prévision d'une diminution des recettes liées aux contrôles pour les ventes et constructions neuves (contexte immobilier)
- Excédent de fonctionnement reporté

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Acquisition ou renouvellement d'outillages et matériel :
 - Matériel de bureau et informatique
 - Outillages spécifiques pour les contrôles
- Prévision pour un véhicule

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Excédent d'investissement reporté



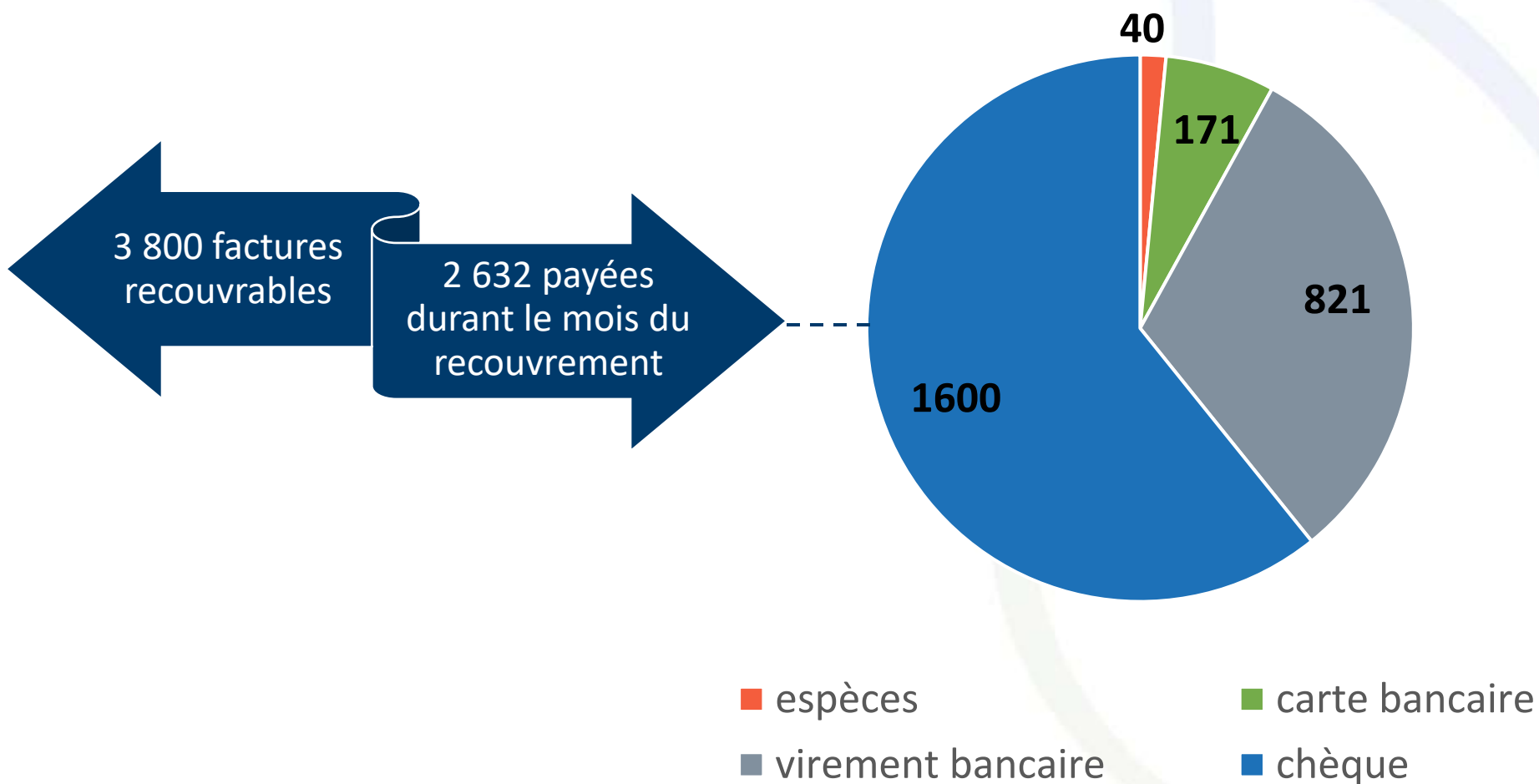
TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

Questions ?







5. Suppression de la régie de recettes à Casteljaloux au 28 février 2026

- Total des recouvrements réalisés par la régie de recettes de janvier à juin 2025 :



5. Suppression de la régie de recettes à Casteljaloux

Motivations :

-  Fréquentation limitée
-  Autres moyens de paiement diversifiés et sécurisés
-  Charge de travail importante au regard du service rendu (1,5 ETP)
-  Risque lié à la détention d'espèces

Modalités de paiement



Prélèvement automatique



Carte bancaire



Chèque



Virement



Partenaires agréés

Validé par le Conseil d'exploitation du
26/11/25

6. Délibération du tarif 2026 de l'AC pour la commune de Villefranche de Queyran

🌿 Délibération du 27/11/25 :

Abonnement en € HT / semestre		Consommation en € HT / m ³	
Part investissement	Part exploitation	Part investissement	Part exploitation
RMDP	36,69	RMDP	1,2467

➔ Impact en 2025 pour l'abonné pour une consommation moyenne de 80 m³ de 17 %, soit + 36,51 €

🌿 Proposition suite erreur interprétation de la délibération de Villefranche du Queyran :

Abonnement en € HT / semestre		Consommation en € HT / m ³	
Part investissement	Part exploitation	Part investissement	Part exploitation
RMDP	53,08	RMDP	1,3300

➔ Impact en 2025 pour l'abonné pour une consommation moyenne de 80 m³ de 11 %, soit + 28,95 €



TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

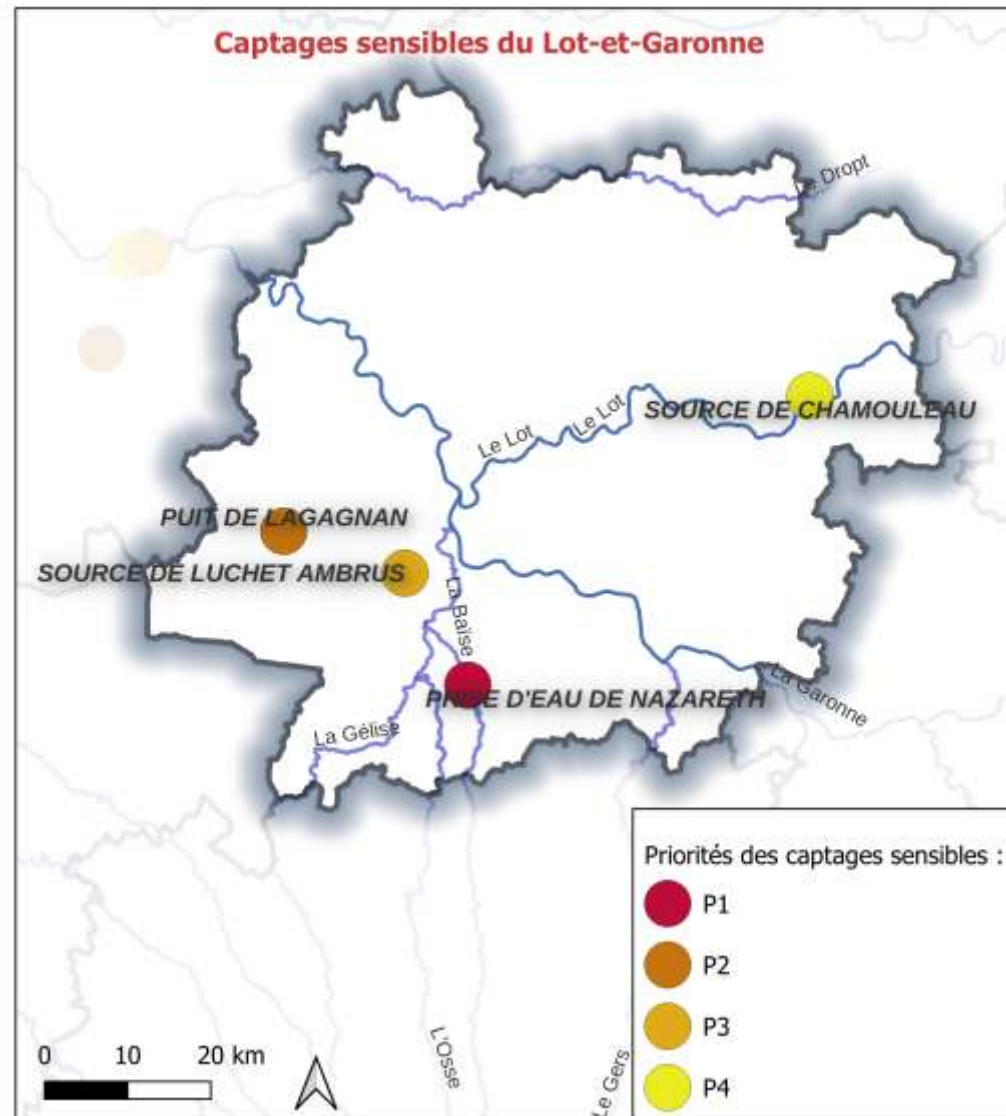
ENVIRONNEMENT



7. Adhésion au programme Re-sources

Mise en place à la demande de l'État de Plans d'actions préventifs pour protéger les 4 captages sensibles du périmètre :

- Adhésion au programme d'aides de la Région Nouvelle Aquitaine Re-Sources : **LAGAGNAN, AMBRUS, CHAMOULEAU**
- Entente avec Trigone pour le lancement d'études pour l'établissement de plans d'actions de réduction des pollutions diffuses : **NAZARETH**



5 phases :



Entente
Trigone

Programme
Re-sources



➔ **Nécessité d'adhérer au programme Re-Sources pour la prise d'eau de Nazareth pour la phase 5, non incluse dans l'entente avec Trigone**



TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

QUESTIONS DIVERSES



- **Commissions thématiques :**
 - **Solidarité internationale :** 19/02 à 9 h – 17 h – Agen
 - **Finances + Technique :** 24/02 à 9 h 30 – Andiran
 - **Communication :** 18/03 à 9 h 30 – Agen

- **Conseil d'exploitation :** 24/02 à 14 h 30 – Andiran

- **MAPA :** 04/03 à 9 h - Agen


- **Bureau :** 05/03 à 9 h 30 - Le Temple sur Lot


- **Comité BUDGET :** 05/03 à 14 h 30 - Le Temple sur Lot

- **CAO :** 29/04 à 15 h – Agen

Commissions territoriales :

- 28/04 à 09 h 30 : Albret
- 28/04 à 14 h 30 : Porte des Landes
- 29/04 à 09 h 30 : Lot Amont47
- 30/04 à 09 h 30 : Nord de Marmande
- 30/04 à 14 h 30 : Garonne
- 05/05 à 09 h 30 : Nord du Lot
- 05/05 à 14 h 30 : Brame
- 06/05 à 09 h 30 : Sud du Lot
- 06/05 à 14 h 30 : Villeneuvevois

 **Bureau** : 07/05 à 10 h – Agen

 **Comité élections** : 21/05 à 9 h 30 - Sainte Livrade sur Lot



- Communication des **DÉCISIONS** soumises au BUREAU en vertu de l'article L5211-10 du C.G.C.T. (sur délégation du Comité) depuis le **27 novembre 2025**
- Communication des **DÉCISIONS de la Présidente et des VICE-PRÉSIDENTS** prises envers l'article L5211-10 du C.G.C.T. (délégation de pouvoirs du Comité) depuis le **7 novembre 2025**